Mercredi 29 Rabie El Aouel 1433

51ème ANNEE



Correspondant au 22 février 2012

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

المركب الإلى الموسية

اِتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 12-33 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, à la Présidence de la République	4
Décret présidentiel n° 12-34 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des affaires étrangères	4
Décret exécutif n° 12-35 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au Premier ministre	8
Décret exécutif n° 12-36 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales	11
Décret exécutif n° 12-37 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la justice, garde des sceaux	32
Décret exécutif n° 12-38 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2012, au ministre des finances	39
Décret exécutif n° 12-39 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'énergie et des mines	63
Décret exécutif n° 12-40 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des ressources en eau	67
Décret exécutif n° 12-41 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la prospective et des statistiques	71
Décret exécutif n° 12-42 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des affaires religieuses et des wakfs	73
Décret exécutif n° 12-43 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des moudjahidine	77
Décret exécutif n° 12-44 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	82
Décret exécutif n° 12-45 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des transports	86
Décret exécutif n° 12-46 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'éducation nationale	90
Décret exécutif n° 12-47 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'agriculture et du développement rural	95
Décret exécutif n° 12-48 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des travaux publics	104
Décret exécutif n° 12-49 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la solidarité nationale et de la famille	108
Décret exécutif n° 12-50 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, à la ministre de la culture	112
Décret exécutif n° 12-51 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2012, au ministre du commerce	117

SOMMAIRE (suite)

Décret exécutif n° 12-52 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	122
Décret exécutif n° 12-53 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des relations avec le Parlement	127
Décret exécutif n° 12-54 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	129
Décret exécutif n° 12-55 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	133
Décret exécutif n° 12-56 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	140
Décret exécutif n° 12-57 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	147
Décret exécutif n° 12-58 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre du tourisme et de l'artisanat	151
Décret exécutif n° 12-59 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la jeunesse et des sports	155
Décret exécutif n° 12-60 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement	159
Décret exécutif n° 12-61 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	163
Décret exécutif n° 12-62 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	166
Décret exécutif n°12-63 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la communication	170

DECRETS

Décret présidentiel n° 12-33 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de douze milliards cinq cent soixante-dix-sept millions cinq cent soixante-quatorze mille dinars (12.577.574.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

Section I:

Présidence de la République

(Secrétariat général): 9.847.717.000 DA.

Section II:

Secrétariat général du Gouvernement : 2.578.589.000 DA.

Section III:

Haut commissariat à l'amazighité: 107.268.000 DA.

Section IV:

- Art. 2. La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :
- le secrétaire général de la Présidence de la République,
 - le secrétaire général du Gouvernement,
 - le haut commissaire à l'amazighité,
 - le commandant d'El-Haras El-Djoumhouri.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

 $----\star--$

Décret présidentiel n° 12-34 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-neuf milliards sept cent seize millions six cent mille dinars (29.716.600.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des affaires étrangères

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	515.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	1.068.104.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	166.684.000
	Total de la 1ère partie	1.749.888.000
	2ème Partie	1.742.000.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	250.000
32-01	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.300.000
32-02	Total de la 2ème partie	3.550.000
	3ème Partie	3.330.000
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	18.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	391.626.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	19.000.000
	Total de la 3ème partie	429.186.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	467.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	18.375.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	35.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	480.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	15.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	6.500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
		1.022.535.000
	Total de la 4ème partie	1.022.333.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	200.000.000
	Total de la 5ème partie	200.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales	20.000.000
36-03	Subvention au centre culturel algérien à Paris	112.320.000
	Total de la 6ème partie	132.320.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	4.000.000
37-03	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	6.000.000
	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	3.547.479.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	3.000.000.000
42-03	Coopération internationale	5.296.721.000
42-04	Action maghrébine	11.000.000
	Total de la 2ème partie	8.307.721.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger	400.000.000
	Total de la 3ème partie	400.000.000
	Total du titre IV	8.707.721.000
	Total de la sous-section I	12.255.200.000
		12.233.200.000
	SOUS-SECTION II SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
21 11	Personnel — Rémunérations d'activités	217 000 000
31-11	Services à l'étranger — Traitements d'activités	817.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	5.418.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	4.277.000.000
	1	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	35.400.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	1.027.000.000
	Total de la 3ème partie	1.062.400.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	1.390.500.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	350.000.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures	154.500.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	1.050.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement	6.500.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile	433.500.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers	1.217.000.000
	Total de la 4ème partie	4.602.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	510.000.000
	Total de la 5ème partie	510.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	365.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	300.000.000
	Total de la 7ème partie	665.000.000
	Total du titre III	17.351.400.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	110.000.000
	Total de la 6ème partie	110.000.000
	Total du titre IV	110.000.000
	Total de la sous-section II	17.461.400.000
	Total de la section I	29.716.600.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères	29.716.600.000

Décret exécutif n° 12-35 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au Premier ministre.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards quatre cent quarante-sept millions huit cent quatre-vingt-neuf mille dinars (2.447.889.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au Premier ministre, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, aux services du Premier ministre

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Premier ministre — Traitements d'activités	185.000.000
31-02	Premier ministre — Indemnités et allocations diverses	579.150.000
31-03	Premier ministre — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	115.000.000
	Total de la 1ère partie	879.150.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Premier ministre — Pensions de service et pour dommages corporels	11.000.000
	Total de la 2ème partie	11.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Premier ministre — Prestations à caractère familial	5.880.000
33-02	Premier ministre — Prestations facultatives	25.000
33-03	Premier ministre — Sécurité sociale	193.788.000
33-04	Premier ministre — Contribution aux œuvres sociales	9.453.000
	Total de la 3ème partie	209.146.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Premier ministre — Remboursement de frais	184.000.000
34-02	Premier ministre — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Premier ministre — Fournitures	11.000.000
34-04	Premier ministre — Charges annexes	48.000.000
34-05	Premier ministre — Habillement	1.600.000
34-06	Premier ministre — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Premier ministre	1.600.000
34-07	Premier ministre — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	500.000
34-08	Premier ministre — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000
34-80	Premier ministre — Parc automobile	40.000.000
34-92	Premier ministre — Loyers	59.000.000
34-97	Premier ministre — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000
	Total de la 4ème partie	356.717.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Premier ministre — Entretien des immeubles	15.950.000
	Total de la 5ème partie	15.950.000

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fávrio	r 2012	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Premier ministre — Dépenses diverses	5.000.000
37-02	Premier ministre — Organisation de conférences et séminaires	39.000.000
37-10	Dépenses relatives à la communication institutionnelle	200.000.000
37-11	Dépenses relatives au fonctionnement de la commission de bonne gouvernance	20.000.000
	Total de la 7ème partie	264.000.000
	Total du titre III	1.735.963.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-05	Participation de l'Algérie à l'exposition internationale de Yéosu 2012 (Corée du Sud)	108.426.000
	Total de la 2ème partie	108.426.000
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Premier ministre — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.500.000
	Total de la 3ème partie	3.500.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution à la résidence d'Etat du Sahel	600.000.000
	Total de la 4ème partie	600.000.000
	Total du titre IV	711.926.000
	Total de la sous-section I	2.447.889.000
	Total de la section I	2.447.889.000
	Total des crédits ouverts au Premier ministre	2.447.889.000

Décret exécutif n° 12-36 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six cent vingt-deux milliards deux cent soixante millions trois cent dix-huit mille dinars (622.260.318.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	445.200.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	908.567.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	20.267.000
21.01	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	38.367.000
31-81 31-82	Personnel coopérant — Rémunérations principales	500.000 1.097.000
31-62	Total de la 1ère partie	1.393.731.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	42.899.000
	Total de la 2ème partie	43.164.000

33-01 33-02 33-03	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-02	Personnel — Charges sociales	
33-02		
	Administration centrale — Prestations à caractère familial	13.607.000
33-03	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000
	Administration centrale — Sécurité sociale	349.167.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	20.013.000
	Total de la 3ème partie	383.347.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	109.768.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.800.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	19.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement	12.224.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.286.000
34-92	Administration centrale — Loyers	11.414.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	172.602.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	22.654.000
	Total de la 5ème partie	22.654.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	83.947.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	625.609.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	64.800.000
36-05	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	90.427.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	77.541.000
36-07	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique (INRC)	Mémoire
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration (ENA)	394.287.000
	Total de la 6ème partie	1.336.611.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	537.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	68.000.000
37-05	Administration centrale — Elections	1.763.950.000
37-03	Subvention au fonds commun des collectivités locales	244.476.827.000
37-10	Financement du redéploiement des agents de la garde communale	5.000.000.000
57-10	Total de la 7ème partie	251.855.777.000
	Total du titre III	255.207.886.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	371.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	60.000.000
	Total de la 3ème partie	431.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	433.841.000
44-02	Administration centrale — Contribution aux centres d'enfouissement technique.	2.000.000.000
	Total de la 4ème partie	2.433.841.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	1.500.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non-salariées d'actes de terrorisme	8.500.000.000
46-04	Indemnisation des victimes et des ayants-droit des victimes des événements ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale	500.000.000
	Total de la 6ème partie	10.500.000.000
	Total du titre IV	13.364.841.000
	Total de la sous-section I	268.572.727.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	12.211.910.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	13.399.469.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	3.298.000.000
	Total de la 1ère partie	28.909.379.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.360.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	795.648.000
	Total de la 2ème partie	801.008.000

29	Rabie El Aouel	1433
22	février 2012	

TABLEAU AINNEAE (Suite)			
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	694.600.000	
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	6.601.757.000	
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	531.866.000	
	Total de la 3ème partie	7.829.919.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	252 (21 000	
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	352.631.000	
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	16.200.000	
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	35.280.000	
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	200.850.000	
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	15.000.000 53.500.000	
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat		
	Total de la 4ème partie	480.000	
	Total de la Felle parde	675.941.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	78.100.000	
	Total de la 5ème partie	78.100.000	
	7ème Partie Dépenses diverses		
	•		
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas	5.000.000	
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	4.000.000	
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	27.300.000	
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	236.200.000	
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud	252.000.000	
37-17	Services déconcentrés de l'Etat — Secours aux familles nomades des wilayas d'Adrar, Tamenghasset, Tindouf et Illizi	223.800.000	
	Total de la 7ème partie	748.300.000	
	Total du titre III	39.042.647.000	

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	129.000.000
	Total de la 3ème partie	129.000.000
	Total du titre IV	129.000.000
	Total de la sous-section II	39.171.647.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Traitements d'activités	5.513.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	2.500.000
	Total de la 1ère partie	8.013.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	65.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	2.029.000
	Total de la 3ème partie	2.094.000

29	Rabie El Aouel	1433
22	février 2012	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

16

TABLEAU ANNEXE (suite)			
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais	304.000	
	Total de la 4ème partie	304.000	
	Total du titre III	10.511.000	
	Total de la sous-section III	10.511.000	
	SOUS-SECTION IV		
	CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activités		
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Traitements d'activités	15.181.000	
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses	22.457.000	
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	7.716.000	
	Total de la 1ère partie	45.354.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000	
	Total de la 2ème partie	300.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations à caractère familial	1.000.000	
33-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations facultatives	200.000	
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	8.959.000	
33-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Contribution aux œuvres sociales	300.000	
	Total de la 3ème partie	10.459.000	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Remboursement de frais	2.327.000
34-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Matériel et mobilier	3.600.000
34-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Fournitures	1.160.000
34-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Charges annexes	500.000
34-55	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Habillement	50.000
34-57	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique des télécommunications	2.100.000
34-81	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Parc automobile	171.000
34-97	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	9.918.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Entretien des immeubles	11.000
	Total de la 5ème partie	11.000
	Total du titre III	66.042.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Formation et perfectionnement des personnels	400.000
	Total de la 3ème partie	400.000
	Total du titre IV	400.000
	Total de la sous-section IV	66.442.000
	Total de la section I	307.821.327.000

18	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 143 22 février 2012
TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Sûreté nationale — Traitements d'activités	61.736.000.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	84.400.000.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	5.849.700.000
	Total de la 1ère partie	151.985.700.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	6.000.000
32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.480.000.000
	Total de la 2ème partie	2.486.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	1.890.000.000
33-01	Sûreté nationale — Prestations facultatives	6.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	37.395.000.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	2.667.600.000
	Total de la 3ème partie	41.958.600.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	950.000.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	1.300.000.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	1.389.150.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	3.388.000.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Sûreté nationale — Habillement	7.300.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	5.500.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	1.050.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	580.000.000
34-09	Sûreté nationale — Matériel médical et produits pharmaceutiques	315.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	3.952.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	120.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	25.847.150.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.875.000.000
	Total de la 5ème partie	1.875.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	25.200.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	3.000.000
	Total de la 7ème partie	28.200.000
	Total du titre III	224.180.650.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	372.892.000
		312.072.000
	Total de la 3ème partie	372.892.000
	Total du titre IV	372.892.000
	Total de la sous-section I	224.553.542.000

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fávrio	r 2012	

No DES CHAPTRES CREDITS OUVERTS	TABLEAU ANNEXE (suite)			
SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE TITRE III MOYENS DES SERVICES Iver Partie Personnel — Remunérations d'activités		LIBELLES		
NOYENS DES SERVICES Personnel - Rémunérations d'activités				
Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale				
Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale. 1.163.000.000		1ère Partie		
Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale		Personnel — Rémunérations d'activités		
Aème Partie Matériel et fonctionnement des services	31-13	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	1.163.000.000	
Matériel et fonctionnement des services 200.000.000		Total de la 1ère partie	1.163.000.000	
Matériel et fonctionnement des services 200.000.000		4ème Partie		
34-12 Services déconcentrés de la sûreté nationale — Matériel et mobilier				
34-12 Services déconcentrés de la sûreté nationale — Matériel et mobilier	34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	200.000.000	
34-14 34-16 Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes				
Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	1.100.000.000	
Services déconcentrés de la sûreté nationale — Pare automobile	34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes	180.000.000	
Total de la 4ème partie		Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	942.300.000	
Sème Partie Travaux d'entretien	34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Parc automobile	900.000.000	
Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques		Total de la 4ème partie	3.702.300.000	
Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques				
leurs installations techniques				
Total du titre III	35-11		840.000.000	
Total de la sous-section II		Total de la 5ème partie	840.000.000	
SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-01 Protection civile — Traitements d'activités		Total du titre III	5.705.300.000	
SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-01 Protection civile — Traitements d'activités		Total de la sous-section II	5.705.300.000	
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-01 Protection civile — Traitements d'activités		Total de la section II	230.258.842.000	
SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-01 Protection civile — Traitements d'activités				
TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-01 Protection civile — Traitements d'activités		DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE		
TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-01 Protection civile — Traitements d'activités		SOUS-SECTION I		
1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-01 Protection civile — Traitements d'activités		SERVICES CENTRAUX		
Protection civile — Traitements d'activités				
Protection civile — Traitements d'activités		1ère Partie		
Protection civile — Indemnités et allocations diverses				
Protection civile — Indemnités et allocations diverses	31_01	Protection civile — Traitements d'activités	15 750 000 000	
Protection civile — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale				
Total de la 1ère partie 56 785 712 000		Protection civile — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à		
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		Total de la 1ère partie	56.785.712.000	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.800.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	132.745.000
	Total de la 2ème partie	135.545.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	595.350.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03 33-04	Protection civile — Sécurité sociale	14.220.685.000 10.125.000
<i>55</i> -04		
	Total de la 3ème partie	14.828.820.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	111.240.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier	65.000.000
34-03	Protection civile — Fournitures	45.423.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	400.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	1.365.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	50.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	200.000.000
34-92	Protection civile — Loyers	1.400.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	2.238.073.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	10.694.000
	Total de la 5ème partie	10.694.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.650.000
	Total de la 7ème partie	1.650.000
	Total du titre III	74.000.494.000

29	Rabie El Aouel 143	3
22	fóvrior 2012	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	90.000.000
	Total de la 3ème partie	90.000.000
	Total du titre IV	90.000.000
	Total de la sous-section I	74.090.494.000
		74.090.494.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	900.000.000
	Total de la 1ère partie	900.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-14	Services déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres sociales	436.556.000
	Total de la 3ème partie	436.556.000
	4ème Partie	130.330.000
	Matériel et fonctionnement des services	
24 11		140 250 000
34-11 34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	149.350.000 18.000.000
34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures	90.720.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges annexes	270.000.000
34-16	Services déconcentrés de la protection civile — Alimentation	940.000.000
34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Parc automobile	270.000.000
34-93	Services déconcentrés de la protection civile — Loyers	10.000.000
	Total de la 4ème partie	1.748.070.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	169.785.000
	Total de la 5ème partie	169.785.000
	Total du titre III	3.254.411.000
	Total de la sous-section II	
	1 Otal de la sous-section II	3.254.411.000

TABLEAU ANNEXE (suite)				
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	SOUS-SECTION III			
	UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-23	Unité nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	111.000.000		
	Total de la 1ère partie	111.000.000		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-24	Unité nationale — Contribution aux œuvres sociales	12.150.000		
33-24				
	Total de la 3ème partie	12.150.000		
	4ème Partie			
	Matériel et fonctionnement des services			
34-21	Unité nationale — Remboursement de frais	44.000.000		
34-22	Unité nationale — Matériel et mobilier	9.600.000		
34-23	Unité nationale — Fournitures	7.700.000		
34-24	Unité nationale — Charges annexes	24.000.000		
34-26	Unité nationale — Alimentation	95.000.000		
34-81	Unité nationale — Parc automobile	75.000.000		
34-87	Unité nationale — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000		
	Total de la 4ème partie	270.300.000		
	5ème Partie			
	Travaux d'entretien			
35-21	Unité nationale — Entretien des immeubles	19.400.000		
	Total de la 5ème partie	19.400.000		
	Total du titre III	412.850.000		
	Total de la sous-section III	412.850.000		
	Total de la section III	77.757.755.000		
	1	·		

29	Rabie	El	Aou	ıel	1433
22	févrie	r 2	012		

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Palais du Gouvernement — Traitements d'activités	22.202.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	18.151.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	31.919.000
	Total de la 1ère partie	72.272.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2.576.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	10.088.000
	Total de la 3ème partie	12.704.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	523.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	330.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	770.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	12.100.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	498.000
	Total de la 4ème partie	14.421.000
	5ème Partie	
35-21	Travaux d'entretien Paleis du Couvernement Entration des immeubles	24.255.000
33-41	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	
	Total de la 5ème partie	24.255.000
	Total du titre III	123.652.000
	Total de la sous-section I	123.652.000
	Total de la section IV	123.652.000

TABLEAU ANNEAE (suite)				
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES			
	SOUS-SECTION I			
	SERVICES CENTRAUX			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Traitements d'activités	185.085.000		
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	115.823.000		
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité			
	sociale	17.485.000		
	Total de la 1ère partie	318.393.000		
	2ème Partie			
	Personnel — Pensions et allocations			
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	606.000		
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	3.906.000		
	Total de la 2ème partie	4.512.000		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	4.427.000		
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000		
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	76.204.000		
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	6.227.000		
	Total de la 3ème partie	87.338.000		

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fármia	. 2012	

TABLEAU ANNEXE (suite)				
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	4ème Partie			
	Matériel et fonctionnement des services			
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	18.740.000		
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	5.500.000		
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	5.800.000		
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	635.775.000		
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	460.000		
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des	22 200 000		
34-08	télécommunications	23.200.000 19.570.000		
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Pour nutres d'exploitation Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	7.800.000		
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Lave automobile	50.000		
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais	30.000		
54 70	d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000		
	Total de la 4ème partie	716.906.000		
	5ème Partie			
	Travaux d'entretien			
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.960.000		
	Total de la 5ème partie	4.960.000		
	7ème Partie			
	Dépenses diverses			
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	350.000		
37-05	Direction générale des transmissions nationales — Elections	580.000		
27 03	Disection generate des transmissions nationales Disections			
	Total de la 7ème partie	930.000		
	Total du titre III	1.133.039.000		
	TITRE IV			
	INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3ème Partie			
	Action éducative et culturelle			
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000		
	Total de la 3ème partie	8.000.000		
	Total du titre IV	8.000.000		
	Total de la sous-section I	1.141.039.000		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Traitements	1 247 000 000
31-12	d'activités	1.247.000.000
21 12	diverses	688.910.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	76.000.000
	Total de la 1ère partie	2.011.910.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	5.000.000
	Total de la 2ème partie	5.120.000
	-	3.120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	65.500.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	485.227.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Securite sociale	403.227.000
	sociales	36.100.000
	Total de la 3ème partie	587.307.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	33.500.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	10.300.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	30.282.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges annexes	21.630.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	1.720.000
34-18	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation	30.766.000
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des	22.000.000
34-91	télécommunications.	10.040.000
34-91 34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	1.310.000
JT /J	Services deconcentres des transmissions nationales — Loyers	1.510.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	6.791.000
	Total de la 5ème partie	6.791.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et séminaires	360.000
	Total de la 7ème partie	360.000
	Total du titre III	2.773.036.000
	TITDE IV	2.775.050.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.500.000
	Total de la 3ème partie	6.500.000
	Total du titre IV	6.500.000
	Total de la sous-section II	2.779.536.000
	Total de la section VI	3.920.575.000
	SECTION VII	
	DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la garde communale — Traitements d'activités	89.961.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations	07.701.000
21.02	diverses	94.326.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	13.284.000
	Total de la 1ère partie	197.571.000
		157.571.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02		
<i>34</i> -04	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.279.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	46.071.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	3.531.000
	Total de la 3ème partie	51.991.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	8.650.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	7.900.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	5.400.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	7.000.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	1.200.000.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	222.000.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.424.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	1.455.253.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	700.000
	Total du titre III	1.710.715.000

29	Rabie El Aouel	1433
22	février 2012	

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	28.460.000
	Total de la 3ème partie	28.460.000
	Total du titre IV	28.460.000
	Total de la sous-section I	1.739.175.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Traitements d'activités	175.790.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	241.904.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	31.459.000
	Total de la 1ère partie	449.153.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère familial	7.561.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	104.423.000
33-14	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	6.071.000
	Total de la 3ème partie	118.535.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	34.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	6.500.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	7.000.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	657.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	65.624.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	638.512.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	480.000
	Total de la 3ème partie	480.000
	Total du titre IV	480.000
	Total de la sous-section II	638.992.000
	Total de la section VII	2.378.167.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'intérieur et des collectivités locales	622.260.318.000

Décret exécutif n° 12-37 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la justice, garde des sceaux.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante-quinze milliards quatre cent quatre-vingt-sept millions deux cent quatre-vingt-et-onze mille dinars (75.487.291.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la justice, garde des sceaux

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	438.279.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	386.036.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	14.490.000
	Total de la 1ère partie	838.805.000
	Total de la Tele partie	838.803.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	105.000.000
	Total de la 2ème partie	105.500.000

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	227.677.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	16.732.000
	Total de la 3ème partie	249.109.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	135.250.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	26.426.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	86.050.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	597.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	680.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.400.000
34-92	Administration centrale — Loyers	15.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	865.816.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	33.600.000
	Total de la 5ème partie	33.600.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)	722 222 000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	723.233.000 56.631.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	82.938.000
36-05	Subvention de fonctionnement à l'office national de lutte contre la drogue et la	82.938.000
	toxicomanie	1.000.000
36-07	Subvention de fonctionnement au centre des études juridiques et judiciaires	10.000.000
	Total de la 6ème partie	873.802.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires	4.000.000
37-01	Administration centrale — Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice	4.300.000
37-10	Frais de fonctionnement de la commission nationale du droit international	153.000.000
37-19	humanitaire	50.000.000
37-20	Administration centrale — Frais de fonctionnement des tribunaux administratifs.	175.740.000
S. 21	Administration centrale — Frais de fonctionnement du tribunal des conflits	5.220.000
	Total de la 7ème partie	388.260.000
		I

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
45 01	Frais de formation	150.000.000
	Total de la 3ème partie	150.000.000
	Total du titre IV	150.000.000
	Total de la sous-section I	3.504.892.000
	Total de la sous-section 1	3.304.692.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services judiciaires — Traitements d'activités	11.022.764.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	7.798.206.000
31-13	Services judiciaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à	
	caractère familial et cotisations de sécurité sociale	926.450.000
	Total de la 1ère partie	19.747.420.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial	194.000.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	4.609.768.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales	396.600.000
	Total de la 3ème partie	5.200.368.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais	4.082.069.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier	126.000.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures	398.885.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes	402.500.000
34-15	Services judiciaires — Habillement	17.220.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile	55.800.000
34-93	Services judiciaires — Loyers	2.000.000
34-98	Services judiciaires — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	5.085.474.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles	806.898.000
	Total de la 5ème partie	806.898.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle	435.750.000
	Total de la 7ème partie	435.750.000
	Total du titre III	31.275.910.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services judiciaires — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	210.000.000
	Total de la 3ème partie	210.000.000
	Total du titre IV	210.000.000
	Total de la sous-section II	31.485.910.000
	Total de la section I	34.990.802.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Administration pénitentiaire — Traitements d'activités	93.462.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	258.046.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	15.265.000
	Total de la 1ère partie	366.773.000
		300.173.000
	2ème Partie	
32-22	Personnel — Pensions et allocations	
34-44	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages corporels	60.000.000
	Total de la 2ème partie	60.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial	2.096.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	101.940.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales	3.667.000
	Total de la 3ème partie	107.903.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais	11.600.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier	3.000.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures	8.500.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes	18.000.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement	68.000
34-26	Administration pénitentiaire — Armement	60.000.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile	1.305.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers	200.000
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	102.683.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles	11.025.000
	Total de la 5ème partie	11.025.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des fonctionnaires de	
	l'administration pénitentiaire (ex-ENAP)	430.000.000
	Total de la 6ème partie	430.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires	13.000.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses	1.000.000
37-24	Administration pénitentiaire — Frais de fonctionnement du comité interministériel de coordination des activités et de réinsertion sociale des détenus	12.000.000
37-25	Quote-part de l'Algérie au financement du programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire en Algérie	50.000.000
	Total de la 7ème partie	76.000.000
	Total du titre III	1.154.384.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	40.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus	115.000.000
	Total de la 3ème partie	155.000.000
	Total du titre IV	155.000.000
	Total de la sous-section I	1.309.384.000
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Traitements d'activités	6.531.000.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	18.986.948.000
31-33	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	9.032.000
	Total de la 1ère partie	25.526.980.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail	280.000
	Total de la 2ème partie	280.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial	335.000.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	6.401.000.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales	203.000.000
	Total de la 3ème partie	6.939.000.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais	107.800.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier	248.000.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures	117.520.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes	611.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement	498.634.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation	3.100.000.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine	400.000.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	188.700.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène	668.900.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile	102.105.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers	850.000
	Total de la 4ème partie	6.043.509.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles	538.200.000
	Total de la 5ème partie	538.200.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle	2.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires de milieu ouvert	40.000.000
37-35	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application des peines	5.000.000
	Total de la 7ème partie	47.000.000
	Total du titre III	39.094.969.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Aide financière et sociale au profit des détenus démunis	92.136.000
	Total de la 6ème partie	92.136.000
	Total du titre IV	92.136.000
	Total de la sous-section II	39.187.105.000
	Total de la section II	40.496.489.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	75.487.291.000

Décret exécutif n° 12-38 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2012 au ministre des finances.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quatre milliards cent quatre-vingt-seize millions deux cent cinquante-sept mille dinars (104.196.257.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des finances

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	500.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	691.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	120.000.000
	Total de la 1ère partie	1.311.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	220.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.200.000
	Total de la 2ème partie	2.420.000
ı		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	297.250.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	23.500.000
	Total de la 3ème partie	328.275.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
24.01		01 250 000
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	91.350.000
34-02 34-03	Administration centrale — Matériel et mobilier	11.500.000
34-03 34-04		16.800.000
34-04 34-05	Administration centrale — Charges annexes	100.000.000
34-03 34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.225.000
34-90 34-92		9.750.000
34-92 34-97	Administration centrale — Loyers	2.500.000
34-97	dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	233.135.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	300.000.000
	Total de la 5ème partie	300.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	104.000.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	3.123.000.000
36-06	Subvention à la cellule de traitement du renseignement financier	40.000.000
	Total de la 6ème partie	3.267.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	65.500.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la Nation	5.000.000
	Total de la 7ème partie	75.500.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-03	Administration centrale — Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	500.000
	Total de la 2ème partie	500.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	76.375.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	1.900.000
	Total de la 3ème partie	78.275.000
	Total du titre IV	78.775.000
	Total de la sous-section I	5.596.105.000
	SOUS-SECTION II	
	OFFICE CENTRAL DE REPRESSION DE LA CORRUPTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Office central de répression de la corruption — Traitements d'activités	17.310.000
31-12	Office central de répression de la corruption — Indemnités et allocations diverses	28.715.000
31-13	Office central de répression de la corruption — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	40 === 0==
	sociale	10.725.000 56.750.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Office central de répression de la corruption — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Office central de répression de la corruption — Prestations à caractère familial	750.000
33-12	Office central de répression de la corruption — Prestations facultatives	10.000
33-13	Office central de répression de la corruption — Sécurité sociale	11.088.000
33-14	Office central de répression de la corruption — Contribution aux œuvres sociales	1.441.000
	Total de la 3ème partie	13.289.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Office central de répression de la corruption — Remboursement de frais	8.391.000
34-12	Office central de répression de la corruption — Matériel et mobilier	8.970.000
34-13	Office central de répression de la corruption — Fournitures	2.000.000
34-14	Office central de répression de la corruption — Charges annexes	7.200.000
34-15	Office central de répression de la corruption — Habillement	130.000
34-91	Office central de répression de la corruption — Parc automobile	14.450.000
34-93	Office central de répression de la corruption — Loyers	mémoire
34-98	Office central de répression de la corruption — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.151.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Office central de répression de la corruption — Entretien des immeubles	3.000.000
	Total de la 5ème partie	3.000.000
	7ème Partie	
27.12	Dépenses diverses	
37-12	Office central de répression de la corruption — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	5.000.000
	Total du titre III	119.200.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Office central de répression de la corruption — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	800.000
	Total de la 3ème partie	800.000
	Total du titre IV	800.000
	Total de la sous-section II	120.000.000
	Total de la section I	5.716.105.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Traitements d'activités	154.500.000
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses	208.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	200.000.000
	sociale	19.000.000
	Total de la 1ère partie	381.500.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels	521.000
	Total de la 2ème partie	521.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	4.250.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	90.625.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	6.171.000
	Total de la 3ème partie	101.066.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	9.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	10.815.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	28.350.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	38.700.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement	392.000
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	2.500.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	600.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	40.00
	Total de la 4ème partie	90.367.000

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fármia	. 2012	

44

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	7ème Partie	
2= 04	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	2.000.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité	31.000.000
37-04	Frais de fonctionnement de la commission de supervision des assurances	4.000.000
	Total de la 7ème partie	37.000.000
	Total du titre III	616.454.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	25.000.000
	Total de la 3ème partie	25.000.000
	Total du titre IV	25.000.000
	Total de la sous-section I	641.454.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Directions régionales du Trésor — Traitements d'activités	4.913.000.000
31-11	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	8.063.600.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	672.000.000
	Total de la 1ère partie	13.648.600.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	301.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages corporels	8.800.000
	Total de la 2ème partie	9.101.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	174.680.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	3.243.900.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	166.100.000
	Total de la 3ème partie	3.584.940.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	64.500.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	61.800.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures	108.000.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	300.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement	2.360.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	16.900.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers	3.000.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	556.610.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor— Entretien des immeubles	87.570.000
	Total de la 5ème partie	87.570.000
	Total du titre III	17.886.821.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Directions régionales du Trésor — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	86.000.000
	Total de la 3ème partie	86.000.000
	Total du titre IV	86.000.000
	Total de la sous-section II	17.972.821.000

29	Rabie	El Aouel	1433
22	févrie	r 2012	

TABLEAU ANNEAE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	6.300.000
	Total de la 1ère partie	6.300.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers— Fournitures	660.000
34-23		920.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	60.000
	Total de la 4ème partie	1.640.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	714.000
	Total de la 5ème partie	714.000
	Total du titre III	8.654.000
	Total de la sous-section III	8.654.000
	Total de la section II	18.622.929.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des douanes — Traitements d'activités	6.300.000.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	15.107.000.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	148.800.000
l		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	24.400.000
	Total de la 2ème partie	26.065.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial	220.000.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	5.351.750.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	165.180.000
	Total de la 3ème partie	5.737.330.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	36.000.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	7.850.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures	30.300.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	12.600.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	55.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	2.364.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	10.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	154.624.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	9.080.000
	Total de la 5ème partie	9.080.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	4.000.000
	Total de la 7ème partie	4.500.000
	Total du titre III	27.487.399.000

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fármia	. 2012	

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre IV	60.000.000
	Total de la sous-section I	27.547.399.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement des frais	63.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	54.500.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	50.800.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	575.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	460.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	140.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	109.610.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	60.410.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	1.053.790.000
	53 P:	
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles	89.259.000
	Total de la 5ème partie	89.259.000
	Total du titre III	1.143.049.000
	Total de la sous-section II	1.143.049.000
	Total de la section III	28.690.448.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des impôts — Traitements d'activités	480.000.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	700.000.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	68.000.000
	Total de la 1ère partie	1.248.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	18.500.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	296.000.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	18.700.000
	Total de la 3ème partie	333.240.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	100.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	25.870.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	284.500.000
34-04	Direction générale des impôts— Charges annexes	41.000.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	1.000.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	13.000.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	466.380.000

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fármia	. 2012	

50

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	17.500.000
	Total de la 5ème partie	17.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	5.000.000
	Total du titre III	2.070.185.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	70.000.000
	Total de la 3ème partie	70.000.000
	Total du titre IV	70.000.000
	Total de la sous-section I	2.140.185.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Traitements d'activités	7.967.590.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	12.127.900.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.200.000.000
	Total de la 1ère partie	21.295.490.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	600.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	610.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	293.000.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	5.107.725.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	274.000.000
	Total de la 3ème partie	5.675.225.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	134.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	143.000.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	130.200.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes	159.907.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	5.112.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	45.815.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	33.100.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	652.134.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	153.413.000
	Total de la 5ème partie	153.413.000
	Total du titre III	27.776.872.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
40.11	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des impôts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	70.000.000
	Total de la 3ème partie	70.000.000
	Total du titre IV	70.000.000
	Total de la sous-section II	27.846.872.000

29	Rabie	El	Aoı	uel	1433
22	févrie	r 2	012		

Nos DES	
GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	ERTS
BT DES CENTRES FINANCIERS TITRE III MOYENS DES SERVICES Tère Partie Personnel — Rémunérations d'activités Personnel — Rémunérations d'activités 300.000	
1-23 Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	
1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
Personnel — Rémunérations d'activités	
Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	
Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	
Total de la lère partie	
Aème Partie Matériel et fonctionnement des services 9.600 34-23 Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	
Matériel et fonctionnement des services	.000
Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	
Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	
Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	.000
Total de la 4ème partie	.000
Sème Partie Travaux d'entretien	.000
Travaux d'entretien Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	.000
Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	
1000 1000	
Total de la 5ème partie	0.000
Total de la sous-section III	
Total de la section IV	
SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL SOUS-SECTION I	.000
DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL SOUS-SECTION I	.000
TITRE III MOYENS DES SERVICES	
1ère Partie	
Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01 Direction générale du domaine national — Traitements d'activités	.000
31-02 Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses. 157.700	.000
Direction générale du domaine national — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
sociale	.000
Total de la 1ère partie	.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	2.755.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	65.000.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	3.580.000
	Total de la 3ème partie	71.355.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	17.000.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	5.650.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.850.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	3.740.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	255.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.690.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	36.195.000
	5ème Partie	2011921000
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	7ème Partie	4.800.000
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	2,000,000
	Total de la 7ème partie	3.000.000
	Total du titre III.	3.000.000
	TITDE IV	388.851.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	30.000.000
	Total de la 3ème partie	30.000.000
	Total du titre IV	30.000.000
	Total de la sous-section I	418.851.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Traitements d'activités	3.228.426.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations	
01.12	diverses	5.320.709.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel contractuel —	
	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	711.705.000
	Total de la 1ère partie	9.260.840.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
22 11		
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	3ème Partie	120.000
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère familial	126 292 000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	126.383.000 300.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	2.136.750.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres	2.130.730.000
	sociales	137.000.000
	Total de la 3ème partie	2.400.433.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	55.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	60.450.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures	65.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes	90.000.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement	3.944.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	6.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	320.923.000
	1 Otal de la 4chie partie	320.323.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	39.476.000
	Total de la 5ème partie	39.476.000
	Total du titre III	12.021.792.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	40.000.000
	Total de la 3ème partie	40.000.000
	Total du titre IV	40.000.000
	Total de la sous-section II	12.061.792.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	30.822.000
	Total de la 1ère partie	30.822.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	700.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	10.700.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement Total de la 4ème partie	190.000
	5ème Partie	11.590.000
	Travaux d'entretien	
25 21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	7.640.000
35-21	m . 1 1 1 5	7.640.000
33-21	Total de la 5ème partie	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
33-21	Total du titre III	50.052.000
55-21	_	

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fávrio	r 2012	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale du budget — Traitements d'activités	263.000.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	483.180.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	18.000.000
	Total de la 1ère partie	764.180.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	450.000
	Total de la 2ème partie	450.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	4.400.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	186.545.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	9.500.000
	Total de la 3ème partie	200.484.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	5.000.000
34-02	Direction générale du budget — Matériel et mobilier	7.000.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures	15.000.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	2.500.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	4.000.000
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	33.744.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	3.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances	
37-05	Direction générale du budget — Etudes	7.000.000 245.160.000
	Total de la 7ème partie	255.160.000
	Total du titre III	1.255.018.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	65.000.000
	Total de la 3ème partie	65.000.000
	Total du titre IV	65.000.000
	Total de la sous-section I	1.320.018.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du budget— Traitements d'activités	1.215.000.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses	1.343.100.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	75.000.000
	Total de la 1ère partie	2.633.100.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	60.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	70.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	18.000.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	639.525.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	33.700.000
	Total de la 3ème partie	691.295.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget— Remboursement de frais	22.000.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	20.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures	30.000.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	18.500.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	600.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	7.000.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	100.115.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	13.500.000
	Total de la 5ème partie	13.500.000
	Total du titre III	3.438.080.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	50.000.000
	Total de la 3ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	50.000.000
	Total de la sous-section II	3.488.080.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRES DE WILAYAS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Traitement	
51 2 1	d'activité	652.000.000
31-22	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Indemnités	
	et allocations diverses	902.720.000
31-23	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Personnel	
	contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	103.920.000
	Total de la 1ère partie	1.658.640.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Pensions de service et pour dommages corporels	750.000
	Total de la 2ème partie	
	Total de la Zellie partie	765.000

CREDITS OUVERTS EN DA	LIBELLES	N ^{os} DES CHAPITRES
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
26.500.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Prestations à caractère familial	33-21
48.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Prestations facultatives	33-22
388.680.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Sécurité sociale	33-23
28.000.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Contribution aux œuvres sociales	33-24
443.228.000	Total de la 3ème partie	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
21.000.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Remboursement de frais	34-21
15.000.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Matériel et mobilier	34-22
21.000.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Fournitures	34-23
30.000.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Charges annexes	34-24
888.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Habillement	34-25
10.000.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Parc automobile	34-81
300.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Loyers	34-95
100.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-96
98.288.000	Total de la 4ème partie	
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
13.230.000	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Entretien des immeubles	35-21
13.230.000	Total de la 5ème partie	
2.214.151.000	Total du titre III	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-21	Direction de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section III	2.222.151.000
	Total de la section VI	7.030.249.000
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Inspection générale des finances — Traitements d'activités	398.140.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	449.127.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	27.300.000
	Total de la 3ème partie	874.567.000
	2ème Partie	
32-02	Personnel — Pensions et allocations Inspection générale des finances — Pansions de service et nour demmesses	
32 02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	3.500.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	211.816.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	8.200.000
	Total de la 3ème partie	223.546.000

29	Rabie	El Aouel	1433
22	fármia	. 2012	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	48.000.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.370.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	3.100.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes	4.400.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement	220.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	2.560.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	100.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	59.760.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	2.000.000
	Total de la 7ème partie	2.000.000
	Total du titre III	1.160.883.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	15.500.000
	Total de la 3ème partie	15.500.000
	Total du titre IV	15.500.000
	Total de la sous-section I	1.176.383.000
	Total de la section VII	1.176.383.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	104.196.257.000

Décret exécutif n° 12-39 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'énergie et des mines.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 orrespondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente et un milliards sept cent quatre-vingt-trois millions trois cent quatre-vingt-six mille dinars (31.783.386.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'énergie et des mines

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	239.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	360.002.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	27.000.000
	Total de la 1ère partie	626.002.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	50.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	26.872.000
	Total de la 2ème partie	26.922.000

29 Rabie El Aouel 1433	3
22 février 2012	

64

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.586.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	149.968,000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.133.000
	Total de la 3ème partie	160.747.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	91.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	11.330.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	42.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	544.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.100.000
34-92	Administration centrale — Loyers	25.629.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	183.613.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	11.550.000
	Total de la 5ème partie	11.550.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	78.000.000
	Total de la 7ème partie	78.000.000
	Total du titre III	1.086.834.000

	TABLEAU AINTEAE (Suite)			
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	TITRE IV			
	INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	2ème Partie			
	Action internationale			
42-01	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	15.800.000		
	Total de la 2ème partie	15.800.000		
	3ème Partie			
	Action éducative et culturelle			
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	25.000.000		
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité			
	publique	25.000.000		
	Total de la 3ème partie	50.000.000		
	4ème Partie			
	Action économique — Encouragements et interventions			
44-04	Contribution à l'établissement de la nouvelle ville de Hassi Messaoud	150.000.000		
44-12	Subvention à l'école des mines d'El Abed	50.000.000		
44-13	Contribution aux centres de recherches	2.250.000.000		
	Total de la 4ème partie	2.450.000.000		
	6ème Partie			
	Action sociale — Assistance et solidarité			
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité pour trois wilayas des Haut Plateaux	410.237.000		
46-07	Compensation au titre du prix de l'eau en provenance des unités de dessalement	24.851.000.000		
	Total de la 6ème partie	25.261.237.000		
	Total du titre IV	27.777.037.000		
	Total de la sous-section I	28.863.871.000		
	SOUS-SECTION II			
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	760.000.000		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.248.276.000		
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	188.744.000		
	Total de la 1ère partie	2.197.020.000		

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	270.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	3.864.000
	Total de la 2ème partie	4.134.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	32.180.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	502.505.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	27.600.000
	Total de la 3ème partie	562.685.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	32.640.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.300.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	23.690.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	51.500.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.686.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	12.700.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	60.000
	Total de la 4ème partie	133.676.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	22.000.000
	Total de la 5ème partie	22.000.000
	Total du titre III	2.919.515.000
	Total de la sous-section II	2.919.515.000
	Total de la section I	31.783.386.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	31.783.386.000

Décret exécutif n° 12-40 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des ressources en eau.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinquante milliards, deux cent quatre-vingt-et-onze millions six cent soixante-deux mille dinars (50.291.662.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des ressources en eau, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des ressources en eau

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	189.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	365.762.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	69.000.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	816.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	1.446.000
	Total de la 1ère partie	626.024.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.060.000
	Total de la 2ème partie	1.260.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.100.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	139.256.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.818.000
	Total de la 3ème partie	154.224.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	40.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	62.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	612.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.376.000
34-92	Administration centrale — Loyers	Mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	114.508.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	15.214.000
	Total de la 5ème partie	15.214.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	847.106.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	74.696.000
	Total de la 6ème partie	921.802.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.000.000
37-04	Administration centrale — Protection des sites stratégiques — Dotation à verser à l'EPIC agence nationale des barrages et transfert	1.698.959.000
37-05	Administration centrale — Protection des sites stratégiques — Dotation à verser à l'EPIC office national de l'assainissement	84.521.000
37-06	Administration centrale — Protection des sites stratégiques — Dotation à verser à l'EPIC Algérienne des Eaux.	1.355.918.000
	Total de la 7ème partie	3.144.398.000
	Total du titre III	4.977.430.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	24.685.000
	Total de la 3ème partie	24.685.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Administration centrale — Contribution à l'Algérienne des Eaux	20.100.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'irrigation et du drainage (ONID)	200.000.000
44-06	Administration centrale — Contribution à l'office national d'assainissement (ONA)	12.347.000.000
	Total de la 4ème partie	32.647.000.000
	Total du titre IV	32.671.685.000
	Total de la sous-section I	37.649.115.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES RESSOURCES EN EAU	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Traitements d'activités	2.827.179.000
31-12	Services déconcentrésdes ressources en eau — Indemnités et allocations diverses	5.286.026.000
31-13	Services déconcentrés des ressources en eau — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.850.732.000
	Total de la 1ère partie	9.963.937.000

29	Rabie	Εl	Aouel	1433
22	février	. 🤈	012	

70

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Rentes d'accidents du travail	3.300.000	
32-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Pensions de service et pour dommages corporels	12.000.000	
	Total de la 2ème partie	15.300.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Prestations à caractère familial	142.237.000	
33-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Prestations facultatives	960.000	
33-13	Services déconcentrés des ressources en eau — Sécurité sociale	2.065.801.000	
33-14	Services déconcentrés des ressources en eau — Contribution aux œuvres sociales	124.831.000	
	Total de la 3ème partie	2.333.829.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Remboursement de frais	76.440.000	
34-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Matériel et mobilier	25.680.000	
34-13	Services déconcentrés des ressources en eau — Fournitures	47.250.000	
34-14	Services déconcentrés de l'hydraulique —Charges annexes	83.400.000	
34-15	Services déconcentrés des ressources en eau — Habillement	8.468.000	
34-91	Services déconcentrés des ressources en eau — Parc automobile	29.138.000	
34-93	Services déconcentrés des ressources en eau — Loyers	3.500.000	
34-98	Services déconcentrés des ressources en eau —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000	
	Total de la 4ème partie	274.356.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Entretien des immeubles	55.125.000	
	Total de la 5ème partie	55.125.000	
	Total du titre III	12.642.547.000	
	Total de la sous-section II	12.642.547.000	
	Total de la section I	50.291.662.000	
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	50.291.662.000	

Décret exécutif n° 12-41 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la prospective et des statistiques.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf cent soixante-et-un millions quatre cent vingt-huit mille dinars (961.428.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la prospective et des statistiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la prospective et des statistiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la prospective et des statistiques

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	134.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	95.018.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	28.000.000
	Total de la 1ère partie	257.018.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	5.000
	Total de la 2ème partie	5.000
	3ème Partie	
22.04	Personnel — Charges sociales	1 500 000
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.500.000 15.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	57.252.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.000.000
33-04	Total de la 3ème partie	60.767.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	17.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement	552.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.800.000
34-92	Administration centrale — Loyers	350.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	48.712.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	578.526.000
	Total de la 6ème partie	578.526.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Conseil national de la statistique (CNS) — Frais de fonctionnement	2.400.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
	Total de la 7ème partie	5.400.000
	Total du titre III	957.428.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.000.000
	Total de la 3ème partie	4.000.000
	Total du titre IV	4.000.000
	Total de la sous-section I	961.428.000
	Total de la section I	961.428.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la prospective et des statistiques	961.428.000

Décret exécutif n° 12-42 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-neuf milliards six cent trente millions neuf cent soixante-trois mille dinars (29.630.963.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01 31-02 31-03	Administration centrale — Traitements d'activités	120.049.000 103.587.000
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale Total de la 1ère partie	21.245.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01 32-02	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	11.000 1.800.000
	Total de la 2ème partie	1.811.000
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.855.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	55.909.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.216.000
	Total de la 3ème partie	66.060.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	27.820.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.399.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	54.984.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5 200 000
JJ-U1	Total de la 5ème partie	5.200.000
	Total de la Sellie partie	5.200.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	624.015.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	60.000.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	178.852.000
	Total de la 6ème partie	862.867.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	18.000.000
37-03	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien de la Mosquée Emir Abdelkader de Constantine	10.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement de la commission nationale des cultes autres que musulmans	6.000.000
37-05	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien d'El-Djamaâ El-Kabir d'Alger	5.000.000
	Total de la 7ème partie	39.000.000
	Total du titre III	1.274.803.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie Action internationale	
42-01	Administration centrale — Action internationale	116.000.000
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité cultuelle et culturelle en faveur de l'émigration	200,000,000
		380.000.000
	Total de la 2ème partie	496.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint, d'ouvrages et publications religieux	80.000.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation du prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique	48.000.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	25.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed »	15.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	14.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	20.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	70.000.000
43-24	Administration centrale — Frais liés aux caravanes à caractère cultuel et scientifique	39.000.000
	Total de la 3ème partie	311.000.000
	Total du titre IV	807.000.000
	Total de la sous-section I	2.081.803.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	7.470.300.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	13.152.948.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	618.000.000
	Total de la 1ère partie2ème Partie	21.241.248.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	33.520.000
	Total de la 2ème partie	33.552.000

29 Rabie F	El Aouel	1433
22 février	2012	

76

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	723.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	5.155.812.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	274.000.000
	Total de la 3ème partie	6.153.312.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	41.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.450.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	31.518.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.250.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.630.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	103.048.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	18.000.000
	Total de la 5ème partie	18.000.000
	Total du titre III	27.549.160.000
	Total de la sous-section II	27.549.160.000
	Total de la section I	29.630.963.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et	29.630.963.000

Décret exécutif n° 12-43 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des moudjahidine.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quatre-vingt-et-onze milliards, six cent trente-cinq millions neuf cent quatre-vingt-deux mille dinars (191.635.982.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des moudjahidine

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	125.240.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	182.010.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	43.419.000
	Total de la 1ère partie	350.669.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	180.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	198.000
	Total de la 2ème partie	378.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.200.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.864.704.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.000.000
	Total de la 3ème partie	1.874.974.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	10.285.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	16.642.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	44.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	
	·	87.637.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.311.000
	Total de la 5ème partie	5.311.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	198.133.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du Moudjahid	144.498.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des Moudjahidine	501.096.000
36-04	Administration centrale — Subventions de fonctionnement aux musées régionaux du Moudjahid	310.499.000
	Total de la 6ème partie	1.154.226.000

	TABLEAU AINTEAE (Suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.865.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives au prix du 1er novembre 1954	1.000.000
37-09	Administration centrale — Dépenses relatives à la préparation et à l'organisation du 50ème anniversaire de l'indépendance	5.000.000.000
	Total de la 7ème partie	5.047.865.000
	Total du titre III	8.521.060.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	7.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre	11.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale	143.000.000
	Total de la 3ème partie	161.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954	91.363.000

29 Rabie El Aouel 1433
22 février 2012

80

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles	140.327.797.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	990.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine	170.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux	10.000.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement des corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servi aux Moudjahidine	39.950.000.000
	Total de la 6ème partie	181.448.297.000
	Total du titre IV	181.700.660.000
	Total de la sous-section I	190.221.720.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	404.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	541.917.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel - Rémunérations - Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	98.676.000
	Total de la 1ère partie	1.044.593.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.300.000
	Total de la 2ème partie	1.500.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	23.473.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	236.481.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	14.200.000
	Total de la 3ème partie	274.654.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	18.300.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	12.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	11.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	22.050.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	680.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.360.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.750.000
	Total de la 4ème partie	70.640.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.975.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de Chouhada	8.000.000
	Total de la 5ème partie	17.975.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	2.400.000
	Total de la 7ème partie	4.900.000
	Total du titre III	1.414.262.000
	Total de la sous-section II	1.414.262.000
	Total de la section I	191.635.982.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	191.635.982.000

Décret exécutif n° 12-44 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards quatre cent sept millions cent dix-huit mille dinars (3.407.118.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	208.060.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	330.016.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	50.000.000
	Total de la 1ère partie	588.076.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents de travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	1.000.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	116.233.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.500.000
	Total de la 3ème partie	129.763.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	60.600.000
34-01	Administration centrale — Matériel et mobilier	12.625.000
34-02	Administration centrale — Fournitures	25.250.000
34-03 34-04	Administration centrale — Charges annexes	45.450.000
34-04 34-05	Administration centrale — Habillement	874.000
34-05 34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers	3.600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	30.000
	Total de la 4ème partie	154.629.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	19.845.000
	Total de la 5ème partie	19.845.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	19.043.000
36-01	Subvention au centre national de développement des ressources biologiques	50.000.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral.	45.000.000
36-03	Subvention à l'agence nationale des changements climatiques	25.000.000
36-04	Subvention à l'observatoire national de la Ville	20.000.000
	Total de la 6ème partie	140.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	24.520.000
37-04	Administration centrale — Actions de sensibilisation	45.900.000
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement de l'autorité nationale désignée	5.000.000
37-08	Administration centrale — Dépenses relatives au financement des exercices de lutte contre la pollution marine Tel Bahr	100.000.000
	Total de la 7ème partie	175.420.000
	Total du titre III	1.208.733.000

29	Rabie	\mathbf{El}	Aouel	1433
22	fávrio	- 2	012	

TABLEAU ANNEXE (suite)				
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3ème Partie Action éducative et culturelle			
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	25.500.000		
	Total de la 3ème partie	25.500.000		
	4ème Partie Action économique - Encouragements et interventions			
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des déchets (AND)	20.000.000		
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T)	20.000.000		
44-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD)	20.000.000		
44-04	Administration centrale — Contribution au centre national de la formation à l'environnement (CNFE)	20.000.000		
44-05	Administration centrale — Contribution au centre national des technologies de production plus propres (CNTPP)	20.000.000		
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence de promotion du parc des grands vents (APPGV)	123.000.000		
44-08	Dotation pour le suivi de la réalisation du projet DOUNIA-PARC	477.000.000		
	Total de la 4ème partie	700.000.000		
	Total du titre IV	725.500.000		
	Total de la sous-section I	1.934.233.000		
	SOUS-SECTION II			
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-11	Services déconcentrés de l'environnement — Traitements d'activités	353.500.000		
31-12	Services déconcentrés de l'environnement — Indemnités et allocations diverses	619.737.000		
31-13	Services déconcentrés de l'environnement — Personnel contractuel — Rémunérations - Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	122.000.000		
	Total de la 1ère partie	1.095.237.000		

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'environnement — Rentes d'accidents de travail	Mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'environnement — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	•	200.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'environnement — Prestations à caractère familial	11.110.000
33-12	Services déconcentrés de l'environnement — Prestations facultatives	66.000
33-13	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale	229.535.000
33-14	Services déconcentrés de l'environnement — Contribution aux œuvres sociales	10.185.000
	Total de la 3ème partie	250.896.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'environnement — Remboursement de frais	29.619.000
34-12	Services déconcentrés de l'environnement — Matériel et mobilier	16.830.000
34-13	Services déconcentrés de l'environnement — Fournitures	20.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'environnement — Charges annexes	24.160.000
34-15	Services déconcentrés de l'environnement — Habillement	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'environnement — Parc automobile	4.960.000
34-93	Services déconcentrés de l'environnement — Loyers	2.023.000
	Total de la 4ème partie	98.442.000
	5ème Partie	90.11 2. 000
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'environnement — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	12.750.000
	Total de la 5ème partie	12.750.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'environnement — Conférences et séminaires	3.360.000
37-14	Services déconcentrés de l'environnement — Actions de sensibilisation	12.000.000
	Total de la 7ème partie	15.360.000
	Total du titre III	1.472.885.000
	Total de la sous-section II	1.472.885.000
	Total des erédits enverts en ministre de l'eménagement du	3.407.118.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	3.407.118.000

Décret exécutif n° 12-45 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des transports.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-huit milliards trois cent quatre-vingt-sept millions deux cent trente-deux mille dinars (28.387.232.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des transports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	383.981.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	379.989.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	46.569.000
	Total de la 1ère partie	810.539.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	580.000
	Total de la 2ème partie	680.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.200.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	140.993.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	6.000.000
	Total de la 3ème partie	152.283.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	21.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.360.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	34.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.395.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	74.433.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	9.680.000
	Total de la 5ème partie	9.680.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche	
26.02	(IHFR)	169.126.000
36-02 36-03	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	147.996.000 174.320.000
36-03 36-04	Subvention à l'institut supérieur maritime (ENSM)	89.403.000
36-04	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport	07.403.000
	terrestre (ENATT)	71.076.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem (E.T.F.I.M)	80.329.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaïa (E.T.F.I.M)	73.243.000
36-08	Subvention au centre national de permis de conduire (CENAPEC)	80.000.000
	Total de la 6ème partie	885.493.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-05	Administration centrale — Financement du programme d'appui au secteur des transports	92.767.000
	Total de la 7ème partie	93.767.000
	Total du titre III	2.026.875.000

N ^{os} DES THAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000
	Total de la 3ème partie	20.000.000
	4ème Partie	20.000.000
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	11.640.000.000
44-02	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	1.000.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A)	42.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	167.000.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile (ENACTA)	6.000.000
44-08	Contribution à Air Algérie au titre de l'exécution des sujétions de service public	8.781.834.000
44-09	Contribution à l'établisssement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA)	100.000.000
44-10	Contribution à l'établisssement public de transport urbain d'Oran	50.000.000
44-11	Contribution à l'établisssement public de transport urbain de Constantine	50.000.000
44-12	Contribution à l'établisssement public de transport urbain de Annaba	24.000.000
	Total de la 4ème partie	20.861.834.000
	Total du titre IV	20.888.834.000
	Total de la sous-section I	22.908.709.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.11	Personnel — Rémunérations d'activités	4.504.605.000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	1.506.687.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel - Rémunérations -	2.601.021.000
31-13	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	384.406.000
	Total de la 1ère partie	4.492.114.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	26,000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	36.000
2 - 1-	corporels	2.500.000
	Total de la 2ème partie	2.536.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	44.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	826.927.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	30.000.000
	Total de la 3ème partie	901.167.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	24.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	12.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	11.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	16.160.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.577.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.438.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.405.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	71.130.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	11.576.000
	Total de la 5ème partie	11.576.000
	Total du titre III	5.478.523.000
	Total de la sous-section II	5.478.523.000
	Total de la section I	28.387.232.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	28.387.232.000

Décret exécutif n° 12-46 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'éducation nationale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq cent quarante-quatre milliards trois cent quatre-vingt-trois millions cinq cent huit mille dinars (544.383.508.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'éducation nationale

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	232.800.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	180.723.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	25.370.000
	Total de la 1ère partie	438.893.000
	2ème Partie	436.693.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	283.000
32 01	Total de la 2ème partie	283.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.556.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	103.380.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	11.470.000
	Total de la 3ème partie	119.526.000
	<u>-</u>	

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	23.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	23.300.000
34-05	Administration centrale — Habillement	380.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	4.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	200.000
	Total de la 4ème partie	69.980.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.720.000
	Total de la 5ème partie	7.720.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	542.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	17.813.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	9.809.000.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale	547.000.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	113.978.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental des 1er et 2ème cycles avec internat	145.363.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	73.000.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	30.000.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	10.000.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	66.000.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	1.500.000.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	109.000.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	9.000.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET)	10.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation	288.000.000
	Total de la 6ème partie	31.065.341.000

	TADLEAU AINILAE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	6.000.000
37-08	Dépenses relatives au suivi et à l'évaluation de la réforme du système éducatif	80.000.000
37-09	Dotation des bibliothèques scolaires en ouvrages pour la promotion de la lécture en milieu scolaire	2.000.000.000
	Total de la 7ème partie	2.097.000.000
	Total du titre III	33.798.743.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	196.310.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
	Total de la 2ème partie	199.310.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire	(00,000,000
43-02	Administration centrale — Frais de formation de courte durée en Algérie et à l'étranger et perfectionnement du personnel de l'éducation nationale	699.000.000 275.000.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	10.000.000
43-42	Cantines scolaires	14.216.000.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	446.000.000
43-49	Encouragement de l'Etat pour la stratégie nationale d'alphabétisation	2.000.000.000
43-60	Encouragement pour la formation en cours d'emploi et à distance du personnel enseignant du primaire	432.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental	152.000.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	66.000.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	10.000.000
	Total de la 3ème partie	18.306.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des élèves démunis	9.000.000.000
46-03	Contribution de l'Etat à la gratuité des manuels scolaires au profit des élèves démunis	6.500.000.000
	Total de la 6ème partie	15.500.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	265.000.000
	Total de la 7ème partie	265.000.000
	Total du titre IV	34.270.310.000
	Total de la sous-section I	68.069.053.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	5.810.208.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	4.268.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	516.000.000
	Total de la 1ère partie	10.594.208.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	10.03 11200.000
22 11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	
32-11 32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	4.444.000
	corporels	682.760.000
	Total de la 2ème partie	687.204.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	202 721 000
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	203.731.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	2.519.552.000 286.631.000
33-14	Total de la 3ème partie	-
		3.009.914.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
	waterier et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	224.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	70.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	122.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	139.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	3.300.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	21.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.458.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	2.500.000
	-	
	Total de la 4ème partie	584.258.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	61.740.000
	Total de la 5ème partie	61.740.000
	Total du titre III	14.937.324.000
	Total de la sous-section II	14.937.324.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Traitements d'activités	154.690.827.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	100.000.000.000
31-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Personnnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	10.000.000.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Traitements d'activités	47.531.466.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	37.080.724.000
31-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	6.000.000.000
	Total de la 1ère partie	355.303.017.000
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial	6.466.000.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	63.792.388.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales	10.028.352.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.632.000.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	21.190.876.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	2.964.498.000
	Total de la 3ème partie	106.074.114.000
	Total du titre III	461.377.131.000
	Total de la sous-section III	461.377.131.000
	Total de la section I	544.383.508.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	544.383.508.000
	ı	

Décret exécutif n° 12-47 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'agriculture et du développement rural.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quarante-deux milliards trois cent quatre-vingt-trois millions quatre cent quinze mille dinars (242.383.415.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'agriculture et du développement rural, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'agriculture et du développement rural

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	231.390.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	299.336.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	44.545.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	350.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	150.000
	Total de la 1ère partie	575.771.000

6 J	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 143 22 février 2012
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	Total de la 2eme parte	
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.525.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	77.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	132.683.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.978.000
	Total de la 3ème partie	147.263.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	39.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.590.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.039.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	312.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.388.000
34-92	Administration centrale — Loyers	650.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	86.489.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.718.000
	Total de la 5ème partie	7.718.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	135.743.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	1.545.560.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	41.551.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	94.316.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	564.890.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	58.752.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, ITAFV, ITDAS)	668.329.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	402.500.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	267.722.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	357.348.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	132.027.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	58.772.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	103.548.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	319.441.000
	Total de la 6ème partie	4.750.499.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement des bureaux de représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la commission de la lutte contre le criquet pèlerin	Z 000 000
	dans la région occidentale	6.000.000
	Total de la 7ème partie	12.000.000
	Total du titre III	5.580.040.000

98	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 1433 22 février 2012
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	14.645.000
	Total de la 3ème partie	14.645.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Foires et expositions	500.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG)	4.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	6.000.000
44-32	Contribution au parc zoologique et des loisirs " la Concorde civile"	80.000.000
44-34	Contribution à l'office algérien interprofessionel des céréales ((OAIC)	166.181.000.000
44-39	Contribution à la chambre nationale de l'agriculture	10.000.000
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	383.640.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	692.674.000
44-53	Contribution à l'office national interprofessionnel du lait (ONIL)	44.449.000.000
	Total de la 4ème partie	211.806.814.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire	
	(FNRA)	500.000.000
	Total de la 6ème partie	500.000.000
	Total du titre IV	212.321.459.000
	Total de la sous-section I	217.901.499.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	4.273.397.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	3.959.396.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations— Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	490.926.000
	Total de la 1ère partie	8.723.719.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	1.700.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	-11.22.22
	corporels	11.500.000
	Total de la 2ème partie	13.200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	215.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.058.197.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	157.200.000
	Total de la 3ème partie	2.431.549.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	76.254.000
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	74.967.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	62.895.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	106.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	4.655.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	77.680.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	3.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	406.431.000

100 J	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 143 22 février 2012
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	38.201.000
	Total de la 5ème partie	38.201.000
	Total du titre III	11.613.100.000
	Total de la sous-section II	11.613.100.000
	Total de la section I	229.514.599.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des forêts — Traitements d'activités	86.043.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	167.139.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	16 602 000
		16.602.000
	Total de la 1ère partie	269.784.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	9.200.000
	Total de la 2ème partie	9.200.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des forêts — Prestations à caractère familial	2.726.000
33-02	Direction générale des forêts — Prestations facultatives	50.000
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	63.297.000
33-04	Direction générale des forêts — Contribution aux œuvres sociales	3.254.000
	Total de la 3ème partie	69.327.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des forêts — Remboursement de frais	9.360.000
34-02	Direction générale des forêts — Matériel et mobilier	1.836.000
34-03	Direction générale des forêts — Fournitures	3.347.000
34-04	Direction générale des forêts — Charges annexes	95.850.000
34-05	Direction générale des forêts — Habillement	212.000
34-07	Direction générale des forêts — Habillement du personnel technique	96.639.000
34-90	Direction générale des forêts — Parc automobile	1.500.000
34-97	Direction générale des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	208.754.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des forêts — Entretien des immeubles	4.619.000
35-02	Direction générale des forêts — Lutte contre les parasites forestiers	4.000.000
	Total de la 5ème partie	8.619.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des forêts — Conférences et séminaires	1.500.000
37-03	Direction générale des forêts — Lutte contre les incendies — Surveillance	5.334.000
	Total de la 7ème partie	6.834.000
	Total du titre III	572.518.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des forêts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	12.033.000
	Total de la 3ème partie	12.033.000

102 J	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 1433 22 février 2012
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation	1.000.000
	Total de la 4ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	13.033.000
	Total de la sous-section I	585.551.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Traitements d'activités	2.846.975.000
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	5.497.151.000
31-13	Services déconcentrés des forêts—Personnel contractuel — Rémunérations— Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	442.937.000
	Total de la 1ère partie	8.787.063.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail	2.247.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	22.361.000
	Total de la 2ème partie	24.608.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial	167.660.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	2.086.330.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales	63.801.000
	Total de la 3ème partie	2.318.461.000

I ABLEAU ANNEAE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais	55.271.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier	35.660.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures	35.725.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes	64.900.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement	5.753.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile	71.320.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers	2.385.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	271.494.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles	53.966.000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	317.313.000
	Total de la 5ème partie	371.279.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	510.360.000
	Total de la 7ème partie	510.360.000
	Total du titre III	12.283.265.000
	Total de la sous-section II	12.283.265.000
	Total de la section II	12.868.816.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	242.383.415.000

Décret exécutif n° 12-48 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des travaux publics.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de douze milliards trois cent quarante-deux millions vingt-deux mille dinars (12.342.022.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des travaux publics

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES GENERALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	141.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	238.503.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	45.750.000
	Total de la 1ère partie	425.353.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	550.000
	Total de la 2ème partie	580.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.115.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	45.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	95.052.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	6.285.000
	Total de la 3ème partie	103.497.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	26.250.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.407.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	19.055.000
34-05	Administration centrale — Habillement	320.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	4.000
	Total de la 4ème partie	57.536.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	9.261.000
	Total de la 5ème partie	9.261.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (ONSM)	226.272.000
	Total de la 6ème partie	226.272.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	832.499.000

29 Rabie El Aouel 143	3
22 février 2012	

106

TABLEAU ANNEXE (Suite)				
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	TITRE IV			
	INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3ème Partie			
	Action éducative et culturelle			
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	27.000.000		
	Total de la 3ème partie	27.000.000		
	4ème Partie			
	Action économique — Encouragements et interventions			
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	590.000		
	Total de la 4ème partie	590.000		
	Total du titre IV	27.590.000		
	Total de la sous-section I	860.089.000		
	SOUS-SECTION III			
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Traitements d'activités	2.370.000.000		
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses	4.518.482.000		
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	710.000.000		
	Total de la 1ère partie	7.598.482.000		
	2ème Partie			
	Personnel — Pensions et allocations			
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail	8.720.000		
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	19.100.000		
	Total de la 2ème partie	27.820.000		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial	140.000.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	1.742.121.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales	103.120.000
	Total de la 3ème partie	1.986.201.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais	94.250.000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier	20.000.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures	55.650.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes	150.000.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement	5.450.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc automobile	50.000.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers	2.150.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	377.980.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	28.450.000
	Total de la 5ème partie	28.450.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	15,000,000
37-13	Services déconcentrés des travaux publics — Protection des sites stratégiques	1.448.000.000
	Total de la 7ème partie	1.463.000.000
	Total du titre III	11.481.933.000
	Total de la sous-section III	11.481.933.000
	Total de la section I	12.342.022.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	
	Total des credits ouverts au ministre des travaux publics	12.342.022.000

Décret exécutif n° 12-49 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la solidarité nationale et de la famille.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent soixante-cinq milliards huit cent quarante-cinq millions trois cent vingt-sept mille dinars (165.845.327.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la solidarité nationale et de la famille, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la solidarité nationale et de la famille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la solidarité nationale et de la famille

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	150.369.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	229.903.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	20.287.000
	Total de la 1ère partie	400.559.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.200.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	95.068.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.626.000
	Total de la 3ème partie	100.924.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	31.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	21.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile	2.969.000
34-92	Administration centrale — Loyers	900.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	76.179.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.500.000
	Total de la 5ème partie	10.500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Bousmail	53.079.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H) de Khemisti	90.000.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) de Birkhadem	100.580.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H) de Constantine	144.337.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	11.988.180.000
36-08	Subvention à l'établissemnt Dar-Rahma de Birkhadem	
		115.972.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	55.053.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	60.238.000
36-13	Subvention au service d'aide mobile d'urgence sociale de Batna	19.933.000
36-14	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Mostaganem	19.200.000
36-16	Subvention au centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance	26.900.000
	Total de la 6ème partie	12.673.472.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	25.000.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité	6.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil national de la famille et de la femme	5.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression	9.800.000
37-06	Administration centrale — Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans la wilaya de Souk Ahras, commune de Sidi Fredj	2.680.000
	Total de la 7ème partie	48.480.000
	Total du titre III	13.310.144.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
42.01	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000
	Total de la 3ème partie	20.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-04	Emplois d'attente — Dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés (PID)	11.230.000.000
44-05	Emplois d'attente — Dispositif d'activité d'insertion sociale (DAIS)	36.000.000.000
	Total de la 4ème partie	47.230.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractere social	357.812.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante	
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de developpement social	230.000.000
46-09	Dotation au fonds de solidarité nationale au titre de la mise en œuvre de la	87.954.200.000
	Charte pour la paix et la réconciliation nationale	500.000.000 89.042.012.000
	Total de la 6ème partie	
	Total de la sous-section I	136.292.012.000
	SOUS-SECTION II	149.602.156.000
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services deconcentres de l'Etat — Traitements d'activités	746.659.000
31-12	Services deconcentres de l'Etat — Indemnites et allocations diverses	1.028.473.000
31-13	Services deconcentres de l'Etat — Personnel contractuel—Rémunérations— Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	81.703.000
	Total de la 1ère partie	1.856.835.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	20,000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.270.000
	Total de la 2ème partie	1.290.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	25.350.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.630.784.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	25.391.000
	Total de la 3ème partie	2.681.525.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	20,965.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.450.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	24.200.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	900.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.850.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	240.000
	Total de la 4ème partie	77.085.000
	5ème Partie	11.005.000
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	11.576.000
33 11	Total de la 5ème partie	11.576.000
	Total du titre III	4.628.311.000
	TITRE IV	4.020.311.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance.	190.860.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux	190.600.000
40-13	handicapés à 100%	11.424.000.000
	Total de la 6ème partie	11.614.860.000
	Total du titre IV	11.614.860.000
	Total de la sous-section II	16.243.171.000
	Total de la section I	165.845.327.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la solidarité nationale et de la famille	165.845.327.000

Décret exécutif n° 12-50 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, à la ministre de la culture.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-neuf milliards six cent dix-huit millions quatre vingt-quinze mille dinars (19.618.095.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, à la ministre de la culture

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	184.188.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	138.321.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	53.000.000
	Total de la 1ère partie	375.509.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.140.000
	Total de la 2ème partie	2.182.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	80.287.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.744.000
	Total de la 3ème partie	93.125.000
l		•

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	56.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	36.518.000
34-05	Administration centrale — Habillement	500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.865.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	114.393.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	30.319.000
	Total de la 5ème partie	30.319.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	638.643.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.)	338.958.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel	150.000.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	552.923.000
36-06	Subvention au Palais de la culture	119.917.000
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	300.637.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	133.622.000
36-10	Subventions aux musées nationaux et régionaux	795.104.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	1.459.000.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	133.000.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	35.803.000

29 Rabie El Aouel 1433
22 février 2012

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

114

	TADLEAU AINNEAE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	63.050.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	40.404.000
36-19	Subvention à la bibliothèque de lecture publique	3.200.000.000
36-20	Subvention à l'office du Parc culturel de Touat Gourara Tidilkelt	56.200.000
36-21	Subvention à l'office du Parc culturel de l'Atlas Saharien	56.200.000
36-22	Subvention à l'office du Parc culturel de Tindouf	56.200.000
36-23	Subvention au centre national du Livre	81.000.000
36-24	Subvention à l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels	39.000.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des secteurs sauvegardés	75.000.000
	Total de la 6ème partie	8.324.661.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	200.000.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques	5.200.000.000
37-15	Administration centrale — Prix du Président de la République «Ali Maâchi»	7.200.000
	Total de la 7ème partie	5.407.200.000
	Total du titre III	14.347.389.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	30.000.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	45.000.000
	Total de la 3ème partie	75.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	1.000.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE	12.000.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	425.000.000
44-13	Administration centrale — Contribution au ballet national	120.000.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	59.000.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	350.000.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth	100.000.000
44-22	Administration centrale — Contribution à l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés	465.000.000
44-23	Administration centrale — Contribution au centre national de recherche en archéologie	149.000.000
44-24	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture	100.000.000
44-25	Administration centrale — Contribution à l'ensemble national de la musique andalouse	50.000.000
44-26	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale pour le rayonnement culturel	230.000.000
44-27	Administration centrale — Contribution à l'office national des droits d'auteur et droits voisins	100.000.000
	Total de la 4ème partie	3.160.000.000
	Total du titre IV	3.235.000.000
	Total de la sous-section I	17.582.389.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	622.339.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	479.981.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations—	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	184.500.000
	Total de la 1ère partie	1.286.820.000

URNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 1433 22 février 2012	
TABLEAU ANNEXE (suite)		
LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
3ème Partie		
Personnel — Charges sociales		
Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	17.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	220.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	274.450.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	22.000.000	
Total de la 3ème partie	313.670.000	
4ème Partie		
Matériel et fonctionnement des services		
Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	50.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	30.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	40.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	20.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.000.000	
Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000	
Total de la 4ème partie	162.000.000	
5ème Partie		
Travaux d'entretien		
Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	23.216.000	
Total de la 5ème partie	23.216.000	
7ème Partie		
Dépenses diverses		
Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	250.000.000	
Total de la 7ème partie	250.000.000	
Total du titre III	2.035.706.000	
Total de la sous-section II	2.035.706.000	

19.618.095.000

19.618.095.000

116

Nos DES **CHAPITRES**

33-11

33-12

33-13

33-14

34-11

34-12

34-13

34-14

34-15

34-91

34-93

34-98

35-11

37-12

JOURNAL OFFICIEL DE LA REP

Total de la section I....

Total des crédits ouverts à la ministre de la culture.....

Décret exécutif n° 12-51 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2012, au ministre du commerce.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-deux milliards cent quatre vingt-neuf millions sept cent soixante-quatre mille dinars (22.189.764.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre du commerce

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01 31-02 31-03	Administration centrale — Traitements d'activités	270.000.000 306.207.000 38.625.000 614.832.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01 32-02	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	210.000 600.000 810.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	155.802.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	11.000.000
	Total de la 3ème partie	171.952.000
	4ème Partie	171.932.000
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	52.850.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.293.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.250.000 56.400.000
34-05	Administration centrale — Habillement	576.000
34-06	Administration centrale — Dépenses liées à la conception et à l'impression de	
34-90	dépliants	15.000.000
34-90 34-92		7.000.000
34-92 34-97	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	162.779.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	52,000,000
33 01		53.000.000
	Total de la 5ème partie	53.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur	
36-09	(ALGEX)	150.000.000
30-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	440.000.000
	Total de la 6ème partie	590.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	11.000.000
37-02 37-03	Administration centrale — Comercines et seminaries	11.000.000
31-03	l'organisation mondiale du commerce	30.000.000
37-04	Administration centrale — Etudes	50.000.000
37-07	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	32.000.000
37-08	Administration centrale — Dépenses relatives à la contribution au programme d'appui à l'accord d'association (P3A)	20.000.000
	Total de la 7ème partie	143.000.000
	Total du titre III	1.736.373.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	86.000.000
	Total de la 3ème partie	86.000.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contributions aux chambres de commerce et d'industrie (C.C.I)	63.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	40.000.000
44-05	Contributions aux associations d'utilité publique	30.000.000
	Total de la 4ème partie	133.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Contribution au fonds de compensation des frais de transport	3.072.000.000
46-03	Contribution de l'Etat à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire ordinaire raffinée	5.000.000.000
	Total de la 6ème partie	8.072.000.000
	Total du titre IV	8.291.000.000
	Total de la sous-section I	10.027.373.000
	SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Directions de wilayas du commerce – Traitements d'activités	3.478.000.000
31-12	Directions de wilayas du commerce — Indemnités et allocations diverses	4.784.201.000
31-13	Directions de wilayas du commerce — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	200.660.000
	sociale	209.669.000 8.471.870.000
		0.171.070.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions de wilayas du commerce — Rentes d'accidents du travail	70.000
32-12	Directions de wilayas du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.588.000

29 Rabie El Aouel 1433
22 février 2012

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

120

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilayas du commerce — Prestations à caractère familial	110.000.000
33-12	Directions de wilayas du commerce — Prestations facultatives	800.000
33-13	Directions de wilayas du commerce — Sécurité sociale	2.046.571.000
33-14	Directions de wilayas du commerce — Contribution aux œuvres sociales	91.500.000
	Total de la 3ème partie	2.248.871.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilayas du commerce — Remboursement de frais	72.250.000
34-12	Directions de wilayas du commerce — Matériel et mobilier	88.000.000
34-13	Directions de wilayas du commerce — Fournitures	80.000.000
34-14	Directions de wilayas du commerce — Charges annexes	90.000.000
34-15	Directions de wilayas du commerce — Habillement	2.153.000
34-91	Directions de wilayas du commerce — Parc automobile	53.000.000
34-93	Directions de wilayas du commerce — Loyers	4.080.000
34-97	Directions de wilayas du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	389.493.000
	5ème Partie	
25 11	Travaux d'entretien	
35-11	Directions de wilayas du commerce — Entretien des immeubles	79.400.000
	Total de la 5ème partie	79.400.000
	Total du titre III	11.191.222.000
	Total de la sous-section II	11.191.222.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Directions régionales du commerce — Traitements d'activités	225.000.000
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	434.821.000
31-23	Directions régionales du commerce—Personnel contractuel - Rémunérations—	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	30.963.000
	Total de la 1ère partie	690.784.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Directions régionales du commerce — Rentes d'accidents du travail	15.000
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Directions régionales du commerce — Prestations à caractère familial	7.000.000
33-22	Directions régionales du commerce — Prestations facultatives	160.000
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	167.967.000
33-24	Directions régionales du commerce — Contribution aux œuvres sociales	9.000.000
	Total de la 3ème partie	184.127.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Directions régionales du commerce — Remboursement de frais	12.500.000
34-22	Directions régionales du commerce — Matériel et mobilier	20.000.000
34-23	Directions régionales du commerce— Fournitures	15.000.000
34-24	Directions régionales du commerce — Charges annexes	21.000.000
34-25	Directions régionales du commerce — Habillement	373.000
34-92	Directions régionales du commerce — Parc automobile	6.635.000
34-94	Directions régionales du commerce — Loyers	1.300.000
34-98	Directions régionales du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	76.818.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Directions régionales du commerce — Entretien des immeubles	19.425.000
	Total de la 5ème partie	19.425.000
	Total du titre III	971.169.000
	Total de la sous-section III	971.169.000
	Total de la section I	22.189.764.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	22.189.764.000

Décret exécutif n° 12-52 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent soixante-dix-sept milliards cent soixante-treize millions neuf cent dix-huit mille dinars (277.173.918.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	218.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	264.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	33.760.000
	Total de la 1ère partie	515.760.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.800.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	113.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	10.043.000
	Total de la 3ème partie	129.963.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	54.590.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	16.480.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	42.080.000
34-05	Administration centrale — Habillement	600.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	15.850.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.100.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	138.915.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	16.538.000
	Total de la 5ème partie	16.538.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	93.243.000.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le dévelopement de la recherche en santé	95.000.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	95.000.000
36-05	Subventions aux universités	151.118.500.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	12.259.600.000
36-07	Subventions aux grandes écoles	13.638.700.000
	Total de la 6ème partie	270.449.800.000

	TABLEAU ANNEAE (Suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	15.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires	6.000.000
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et des autres établissements d'enseignement supérieur	5.600.000
37-08	Administration centrale — Contribution au programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie	301.300.000
	Total de la 7ème partie	327.900.000
	Total du titre III	271.579.876.000
		271107910701000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques	600.000
43-03	Encouragement aux associations estudiantines	11.000.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	400,000,000
	formation	400.000.000
	Total de la 3ème partie	411.600.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U)	42.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D)	278.967.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides	
44.04	(CRSTRA)	357.200.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	256.640.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	288.609.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRTAPC)	363.627.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologiques (ANVREDET)	40.000.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B)	173.000.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	1.046.504.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	439.394.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	1.220.802.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique en soudage et contrôle (C.S.C)	494.560.000
	Total de la 4ème partie	5.001.303.000
		5 412 002 000
	Total du titre IV	5.412.903.000
	Total du titre IV Total de la sous-section I	276.992.779.000

31-01 Direction génetechnologique 31-03 Direction génetechnologique 31-03 Direction génetechnologique caractère fam	SECTION II ON GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	CREDITS OUVERTS EN DA
31-01 Direction génetechnologique 31-03 Direction génetechnologique 31-03 Direction génetechnologique caractère fam	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
31-01 Direction génetechnologique 31-03 Direction génetechnologique 31-03 Direction génetechnologique caractère fam	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam	SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam	MOYENS DES SERVICES	
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam		
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam	1ère Partie	Î.
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam		
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam	Personnel — Rémunérations d'activités	
technologiqu 31-02 Direction génetechnologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu technologiqu caractère fam		
technologiqu 31-03 Direction génetechnologiqu caractère fam	érale de la recherche scientifique et du développement de — Traitements d'activités	43.560.000
technologiqu caractère fam	érale de la recherche scientifique et du développement le — Indemnités et allocations diverses	58.000.000
Tota	érale de la recherche scientifique et du développement le — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à nilial et cotisations de sécurité sociale	9.000.000
	l de la 1ère partie	110.560.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
	érale de la recherche scientifique et du développement le — Prestations à caractère familial	500.000
33-02 Direction génetechnologiqu	érale de la recherche scientifique et du développement le — Prestations facultatives	20.000
	érale de la recherche scientifique et du développement le — Sécurité sociale	24.640.000
	érale de la recherche scientifique et du développement le — Contribution aux œuvres sociales	1.317.000
Tota	ıl de la 3ème partie	26.477.000
	Alma De d'e	
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
	érale de la recherche scientifique et du développement le — Remboursement de frais	6.461.000
	érale de la recherche scientifique et du développement le — Matériel et mobilier	1.543.000
	érale de la recherche scientifique et du développement de — Fournitures	1.873.000
34-04 Direction génetechnologiqu		i

29	Rabie	El Aouel	1433
22	févrie	2012	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

126

	I ABLEAU ANNEXE (suite)	CDEDIMA OLUMBER
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Habillement	100.000
34-90	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Parc automobile	1.000.000
34-92	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Loyers	50.000
34-97	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	13.637.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Entretien des immeubles	2.965.000
	Total de la 5ème partie	2.965.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Conférences et séminaires	9.000.000
37-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais d'évaluation des projets de recherche	6.500.000
37-07	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais de fonctionnement du conseil national d'évaluation de la recherche scientifique et du développement technologique	10.000.000
	Total de la 7ème partie	25.500.000
	Total du titre III	179.139.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section I	181.139.000
	Total de la section II	181.139.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	277.173.918.000

Décret exécutif n° 12-53 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des relations avec le Parlement.

Le Premier ministre

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Aprés approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent vingt-huit millions huit cent six mille dinars (228.806.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des relations avec le Parlement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION UNIQUE	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	70.358.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	46.280.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	16.000.000
	Total de la 1ère partie	132.638.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	828.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	29.610.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.132.000
	Total de la 3ème partie	32.580.000

29 Rabie El Aouel 1433	
22 février 2012	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

128

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	10.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.592.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	8.100.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	43.338.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.250.000
00 01	Total de la 5ème partie	5.250.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	10.000.000
2. 01	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	223.806.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	Total du titre IV	5.000.000
	Total de la sous-section I	228.806.000
	Total de la section I	228.806.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	228.806.000

Décret exécutif n° 12-54 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante-neuf milliards cent trente-deux millions trois cent vingt-cinq mille dinars (49.132.325.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	138.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	114.257.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	21.859.000
	Total de la 1ère partie	274.116.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	47.000
	Total de la 2ème partie	47.000

29 Rabie El Aouel 1433
22 février 2012

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

130

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.508.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	63.165.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	6.494.000
	Total de la 3ème partie	72.267.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	36.059.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.772.000
34-05	Administration centrale — Habillement	209.000
34-06	Administration centrale — Frais de généralisation de l'utilisation de l'internet	372.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.576.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	70.000
	Total de la 4ème partie	435.186.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.675.000
	Total de la 5ème partie	3.675.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de la formation et de l'enseignement professionnels (I.N.F.E.P.)	137.515.000
36-02	Subventions aux instituts de formation et d'enseignement professionnels (I.F.E.P.)	795.550.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	35.571.124.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (I.N.S.F.P.)	9.247.918.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation et de l'enseignement professionnels	104.038.000
36-07	Subventions aux instituts d'enseignement professionnel	125.285.000
	Total de la 6ème partie	45.981.430.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	23.800.000
37-04	Administration centrale — Organisation des olympiades nationales de la formation et de l'enseignement professionnels	50.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels	20.000.000
37-06	Administration centrale — Frais relatifs à la préparation de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels	10.000.000
	Total de la 7ème partie	104.900.000
	Total du titre III	46.871.621.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherches sur les professions et les qualifications (CERPEQ)	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD)	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC)	6.000.000
	Total de la 4ème partie	26.000.000
	Total du titre IV	36.000.000
	Total de la sous-section I	46.907.621.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-11	Personnel — Rémunérations d'activités	C70 400 000
	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	673.400.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	665.490.000
31-13	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	118.126.000
	Total de la 1ère partie	1.457.016.000

29 Rabie El Aouel	1433
22 février 2012	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

132

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
		LIVDA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	63.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.700.000
	Total de la 2ème partie	1.763.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	33.000.000
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	334.722.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	32.162.000
JJ-1 4		-
	Total de la 3ème partie	399.884.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	48.327.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	9.300.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.450.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	33.681.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.155.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	13.616.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	400.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	116.229.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.812.000
	Total de la 5ème partie	9.812.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation des olympiades locales et régionales de la formation et de l'enseignement professionnels	200.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de fonctionnement des commissions de wilaya de partenariat	40.000.000
	Total de la 7ème partie	240.000.000
	Total du titre III	2.224.704.000
	Total de la sous-section II	2.224.704.000
	Total de la section I	49.132.325.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de	
	l'enseignement professionnels	49.132.325.000

Décret exécutif n° 12-55 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-huit milliards, deux cent quatre millions, cinq cent soixante seize mille dinars (18.204.576.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	186.483.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	233.496.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	29.460.000
	Total de la 1ère partie	449.439.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	600.000
	Total de la 2ème partie	600.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.272.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	137.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	104.995.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.167.000
	Total de la 3ème partie	115.571.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	110.684.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	12.949.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	14.003.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	27.878.000
34-05	Administration centrale — Habillement	242.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.882.000
34-92	Administration centrale — Loyers	666.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	173.314.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.109.000
	Total de la 5ème partie	10.109.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.200.000
	Total de la 7ème partie	6.200.000
	Total du titre III	755.233.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
40.01	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	36.000.000
	Total de la 3ème partie	36.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Prix national de l'architecture	3,500,000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale d'urbanisme	100.000.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	149.507.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	151.886.000
	Total de la 4ème partie	404.893.000
	Total du titre IV	440.893.000
	Total de la sous-section I	1.196.126.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Traitements d'activités	2.304.911.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	2.897.504.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	250.000.000
	Total de la 1ère partie	5.452.415.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	240.000 4.500.000
	Total de la 2ème partie	4.740.000
	3ème Partie	
22.11	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial	115.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives	538.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	1.300.603.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	67.870.000
	Total de la 3ème partie	1.484.011.000

	I ABLEAU ANNEAE (Suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais	38.242.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	36.640.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	31.415.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges	
	annexes	46.226.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement	3.533.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	50.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	352.000
	Total de la 4ème partie	211.081.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles	19.101.000
	Total de la 5ème partie	19.101.000
	Total du titre III	7.171.348.000
	Total de la sous-section II	7.171.348.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Traitements d'activités	2.950.463.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	3.751.886.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et	
	cotisations de sécurité sociale	500.000.000
	Total de la 1ère partie	7.202.349.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	528.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	6.100.000
	Total de la 2ème partie	6.628.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial	185.000.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations facultatives	830.000
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale	1.675.586.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales	92.800.000
	Total de la 3ème partie	
		1.954.216.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Remboursement de frais	48.853.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier	47.860.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures	40.870.000
34-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes	58.813.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Habillement	4.480.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc automobile	75.738.000
34-93	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Loyers	9.573.000
34-98	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	72.000
	Total de la 4ème partie	286.259.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien des immeubles	20.837.000
	Total de la 5ème partie	20.837.000
	Total du titre III	9.470.289.000
	Total de la sous-section III	9.470.289.000

29 Rabie El Aouel 1433
22 février 2012

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION IV INSPECTION REGIONALE DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Traitements d'activités	124.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	109.384.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	23.050.000
	Total de la 1ère partie	256.434.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	15.000
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial	5.232.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives	63.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	58.346.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	2.023.000
	Total de la 3ème partie	65.664.000

CREDITS OUVERT EN DA	LIBELLES	N ^{os} DES CHAPITRES
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
11.000.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais	34-11
9.000.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	34-12
7.200.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	34-13
8.100.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes	34-14
166.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Habillement	34-15
4.500.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	34-91
9.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-98
39.975.000	Total de la 4ème partie	
	5ème Partie Travaux d'entretien	
4.725.000	Services déconcentrés de l'inspection régionale de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles	35-11
4.725.000	Total de la 5ème partie	
366.813.000	Total du titre III	
366.813.000	Total de la sous-section IV	
18.204.576.000	Total de la section I	
18.204.576.000	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	

Décret exécutif n° 12-56 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent-quatre vingt-six milliards cent millions sept cent trente-quatre mille dinars (186.100.734.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	132.840.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	105.200.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	28.000.000
	Total de la 1ère partie	266.040.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	300.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	882.000
	Total de la 2ème partie	1.182.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.032.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	59.510.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.900.000
	Total de la 3ème partie	67.542.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	27.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.410.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.014.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	63.423.000
34-05	Administration centrale — Habillement	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.887.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	101.934.000
	5ème Partie	
25.01	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	9.700.000
	Total de la 5ème partie	9.700.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	20.852.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	1.000.000
37-10	Administration centrale — Réalisation d'enquêtes	15.000.000
	Total de la 7ème partie	36.852.000
	Total du titre III	483.250.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	
43-31	formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERT
CHAPITRES	2122220	EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'emploi	3.250.000.000
44-09	Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP)	130.635.791.000
	Total de la 4ème partie	133.885.791.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère syndical	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	32.850.000.000
46-12	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICPRI) au profit des titulaires de pensions de retraite et des titulaires de pensions d'invalidité	4 500 000 000
46.12	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICAR) au	4.500.000.000
46-13	profit des titulaires d'allocations de retraite	1.570.000.000
46-14	Administration centrale — Indemnité complémentaire de pensions et rentes (ICPR)	104.000.000
46-15	Administration centrale — Majoration exceptionnelle de 5 % des pensions et allocations de retraite du régime des salariés et non-salariés	2.330.000.000
	Total de la 6ème partie	41.389.640.000
	Total du titre IV	175.285.431.000
	Total de la sous-section I	175.768.681.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21 21	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Traitements d'activités	392.873.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	376.000.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	72.000.000
	Total de la 1ère partie	840.873.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels	200 000
	Total de la 2ème partie	300.000
	Total de la Zellie partie	300.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	18.806.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	192.220.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi —Contribution aux œuvres sociales	192.220.000
33-24	Total de la 3ème partie	223.767.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	14.520.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	6.000.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi —Fournitures	9.180.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi —Charges annexes	16.157.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement	665.000
34-91	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	3.360.000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi —Loyers	1.600.000
34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	
	Total de la 4ème partie	112.000
	5ème Partie	51.594.000
	Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles	7.938.000
	Total de la 5ème partie	7.938.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-22	Services déconcentrés de l'emploi — Quote-part patronale de sécurité sociale liée au dispositif DAIP	7.595.675.000
	Total de la 7ème partie	7.595.675.000
	Total du titre III	8.720.147.000
	Total de la sous-section II	8.720.147.000
	Total de la section I	184.488.828.000
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Traitements d'activités	36.723.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	26.751.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel	20.731.000
	contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1 624 000
		1.634.000
	Total de la 1ère partie	65.108.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	942.000
	Total de la 2ème partie	942.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	765.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	80.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	15.868.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	721.000
	Total de la 3ème partie	17.434.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	2.652.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	416.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	1.500.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes	800.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	700.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	6.138.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	201.000
	Total de la 5ème partie	201.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et	
	séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	91.323.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses —	
	Indemnités de stage — Frais de formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	10.000.000
	Total de la sous-section I	101.323.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Traitements d'activités	579.063.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et	379.003.000
31 12	allocations diverses	382.891.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	203.626.000
	Total de la 1ère partie	1.165.580.000
	Total de la Tere parde	1.103.300.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	103.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	1.900.000
	Total de la 2ème partie	2.003.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	31.430.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	240.488.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	11.000.000
	Total de la 3ème partie	284.318.000
24.11	4ème Partie **Matériel et fonctionnement des services** Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement	
34-11	de frais	9.017.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	5.342.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	9.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes	15.647.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	1.081.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	10.440.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.000.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	54.167.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	4.515.000
	Total de la 5ème partie	4.515.000
	Total du titre III	1.510.583.000
	Total de la sous-section II	1.510.583.000
	Total de la section II	1.611.906.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	186.100.734.000

Décret exécutif n° 12-57 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre cent quatre milliards neuf cent quarante-cinq millions trois cent quarante-huit mille dinars (404.945.348.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	193.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	175.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	49.000.000
	Total de la 1ère partie	417.000.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	475.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	495.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	92.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.545.000
	Total de la 3ème partie	104.545.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	67.800.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	9.833.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	10.800.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	459.357.000
34-05	Administration centrale — Habillement	475.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.582.000
34-92	Administration centrale — Loyers	725.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	558.682.000
35-01	5ème Partie Travaux d'entretien Administration centrale — Entretien des immeubles	12.544.000
33-01		12.544.000
	Total de la 5ème partie	12.544.000
	6ème Partie	
25.04	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	351.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS)	186.000.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	311.000.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	184.000.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	93.000.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	65.000.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	225.000.000
36-10	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (INFSPM)	2.905.000.000
36-11	Subvention aux instituts nationaux de formation supérieure des sages-femmes (INFSSF)	467.000.000
36-12	Subventions aux instituts de formation paramédicale (IFPM)	430.000.000
36-13	Subvention à l'école de formation paramédicale de Laghouat (EFPM)	68.000.000
	Total de la 6ème partie	5.285.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	70.000.000
	Total de la 7ème partie	70.000.000
	Total du titre III	6.448.266.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	4.500.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.400.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels	12.000.000
	Total de la 3ème partie	20.900.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH)	27.000.000.000
	Total de la 4ème partie	27.000.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	364.340.296.000
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé	1.000.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non-assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	312.000
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du programme de coopération Algérie-FNUAP (programme de maîtrise de la croissance démographique)	11.000.000
46-10	Dépenses liées aux prestations fournies dans le cadre des conventions de coopération médicale	4.197.392.000
	Total de la 6ème partie	368.601.250.000
	Total du titre IV	395.622.150.000
	Total de la sous-section I	402.070.416.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
24.44	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	865.285.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.159.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	140.000.000
	Total de la 1ère partie	2.164.285.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	820.000
	Total de la 2ème partie	1.253.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	35.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	506.071.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	36.000.000
	Total de la 3ème partie	577.071.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	37.128.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	8.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	12.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	36.800.000
35-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.520.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	14.017.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.228.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	114.673.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	17.650.000
	Total de la 5ème partie	17.650.000
	Total du titre III	2.874.932.000
	Total de la sous-section II	2.874.932.000
	Total de la section I	404.945.348.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	404.945.348.000

Décret exécutif n° 12-58 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre du tourisme et de l'artisanat.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards deux cent quatre-vingt-neuf millions sept cent trente-cinq mille dinars (4.289.735.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre du tourisme et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre du tourisme et de l'artisanat

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	157.448.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	239.544.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	40.220.000
	Total de la 1ère partie	437.212.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accident de travail	46.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	156.000
	Total de la 2ème partie	202000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.329.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	99.249.400
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.500.000
	Total de la 3ème partie	106.103.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
24.01		
34-01 34-02	Administration centrale — Remboursement de frais	36.942.000
34-02	Administration centrale — Fournitures	7.611.000
34-03	Administration centrale — Fourintures	6.996.000
34-04	Administration centrale — Habillement	33.940.000
34-06	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère	174.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère	812.000
24.00	touristique	1.500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.575.000
34-92 34-97	Administration centrale — Loyers	1.892.000
34-97	Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	92.457.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	14.217.000
	Total de la 5ème partie	14.217.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (ONT).	378.107.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	89.592.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et de tourisme	40.000.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	105.320.000
	Total de la 6ème partie	613.019.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.580.000
37-02	Administration centrale — Action de sensibilisation	5.000.000
37-05	Administration centrale — Frais liés à l'exécution des mémorandums d'entente dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine de l'artisanat	2.970.000
	Total de la 7ème partie	20.550.000
	Total du titre III	1.283.760.000
	Total du title III	1.283.760.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.600.000
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales	3.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et aux offices locaux du tourisme	13.125.000
	Total de la 3ème partie	36.725.000
	4ème Partie	2 3.7. 22.1333
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)	15.000.000
44-03	Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M)	192.000.000
44-04	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T)	30.000.000
44-05	Contribution à l'agence nationale de développement du tourisme (ANDT)	360.000.000
	Total de la 4ème partie	597.000.000
	Total du titre IV	633.725.000
	Total de la sous-section I	1.917.485.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
31-11	Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	400 475 000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Iraitements d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	498.475.000
31-13	Services déconcentres de l'Etat — Indemnites et allocations diverses Services déconcentres de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.214.441.000 74.500.000
	Total de la 1ère partie	1.787.416.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	10.291.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	339.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	428.232.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	12.844.000
	Total de la 3ème partie	451.706.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	24.675.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.040.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	20.750.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	35.750.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	580.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	7.400.000
34-92	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.530.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	93.205.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.923.000
	Total de la 5ème partie	9.923.000
	7ème Partie	
27.41	Dépenses diverses	
37-24	Services déconcentrés de l'Etat — Frais liés à l'organisation des activités touristiques et des voyages	30.000.000
	Total de la 7ème partie	30.000.000
	Total du titre III	2.372.250.000
	Total de la sous-section II	2.372.250.000
	Total de la section I	4.289.735.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat	4.289.735.000

Décret exécutif n° 12-59 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente-six milliards cent quarante-et-un millions deux cent treize mille dinars (36.141.213.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la jeunesse et des sports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activité	354.382.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	392.005.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	47.501.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	58.000.000
	Total de la 1ère partie	851.888.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	185.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	9.000.000
	Total de la 2ème partie	9.185.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.240.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	186.597.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.700.000
33-U 4	Total de la 3ème partie	207.557.000
		201.331.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	38.760.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	36.771.000
34-05	Administration centrale — Habillement	563.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports	115.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques	6.600.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	48.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.076.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.277.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	
	Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	265.057.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.946.000
	Total de la 5ème partie	6.946.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse	714.660.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	524.193.000
36-03	Subvention au centre national de médecine du sport	25.000.000
36-04	Subvention au laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage	20.000.000
36-05	Subventions aux centres de regroupement et de préparation des talents et de	20.000.000
50 05	l'élite sportive	28.000.000
36-06	Subventions aux écoles sportives nationales et régionales spécialisées	118.000.000
36-07	Subvention à l'école supérieure en sciences et technologie du sport	464.396.000
36-21	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas (O.D.E.J)	3.570.461.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (O.P.O.W.)	2.472.923.000
	Total de la 6ème partie	7.937.633.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse	90.160.000
37-06	Administration centrale — Festivités commératives des fêtes nationales	152.000.000
	Administration centrale — Pestivites confineratives des retes nationales Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport	
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport.	130.000.000
37-22		169.600.000
	Total de la 7ème partie	551.760.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
42.04	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel	11.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	2.944.861.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports	2.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes	155.000.000
43-06	Administration centrale — Contribution au fonds de soutien public aux clubs professionnels de football	2.480.000.000
	Total de la 3ème partie	5.592.861.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.)	268.252.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'office du complexe olympique (O.C.O.)	300.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution au centre national des sports et des loisirs de Tikjda	51.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution au fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives	1.100.000.000
	Total de la 4ème partie	1.719.252.000
	Total du titre IV	7.312.113.000
	Total de la sous-section I	17.142.139.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	6.890.693.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	6.396.689.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.240.171.000
	Total de la 1ère partie	14.527.553.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Personnel — Pensions et allocations Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	997.000
J4-14	corporels	13.000.000
	Total de la 2ème partie	13.997.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	310.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	3.321.846.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	195.700.000
	Total de la 3ème partie	3.827.546.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	71.400.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	40.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	30.250.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	73.542.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	7.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse	156.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	8.640.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	4.000.000
34-90	Indemnités dues par l'Etat.	480.000
	Total de la 4ème partie	391.972.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	40.517.000
55 11	Total de la 5ème partie	40.517.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des adhérents	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	18.807.585.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragement et contribution aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	174 400 000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques	174.489.000
	physiques et sportives	17.000.000
	Total de la 3ème partie	191.489.000
	Total du titre IV	191.489.000
	Total de la sous-section II	18.999.074.000
	Total de la section I	36.141.213.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	36.141.213.000

Décret exécutif n° 12-60 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards trois cent quatre-vingt-quinze millions huit cent soixante-quatorze mille dinars (4.395.874.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	341.401.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	550.841.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	55.453.000
	Total de la 1ère partie	947.695.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	21.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels Total de la 2ème partie	2.500.000

29 Rabie El Aouel 1433
22 février 2012

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

160

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.425.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	159.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	225.492.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.470.000
	Total de la 3ème partie	245.546.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	93.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.100.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	18.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	57.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	700.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.100.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.492.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	25.000
	Total de la 4ème partie	185.417.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	19.453.000
	Total de la 5ème partie	19.453.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	394.083.000
36-02	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	230.000.000
36-03	Subvention à l'agence nationale de développement de la PME (AND - PME)	105.000.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	221.145.000
	Total de la 6ème partie	950.228.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES		EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	23.000.000
37-02	Administration centrale — Subvention pour frais de fonctionnement du CNC - PME	13.000.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité	3.000.000
37-04	Administration centrale — Frais liés à l'exécution des mémorandums d'entente dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine de la PME	6.030.000
37-05	Dépenses relatives au prix national de l'innovation pour la petite et moyenne entreprise	6.000.000
	Total de la 7ème partie	51.030.000
	Total du titre III	2.401.890.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	12.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.AN.O.R.)	75.000.000
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (INAPI)	10.000.000
44-06	Contribution à l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC)	30.000.000
44-08	Contribution pour la mise en œuvre de la convention de coopération entre l'Algérie et la commission européenne portant appui aux PME/PMI et la maîtrise des technologies d'information et de communication	35.000.000
44-09	Contribution aux pépinières d'entreprises	65.000.000
	Total de la 4ème partie	215.000.000
	Total du titre IV	
	Total de la sous-section I	227.000.000
		2.020.070.000

	29 Rabie El Aouel 1433 22 février 2012		
	CREDITS OUVERTS EN DA		
	581.000.000		
	632.142.000		
_ 	175.000.000		
	1.388.142.000		
	5.600.000		
	480.000		
•••	269.867.000		
	1.700.000		
	277.647.000		
	30.590.000		
	6.916.000		
	22.000.000		
	30.000.000		
	790.000		
	3.500.000		
	2.055.000		
-	344.000		
	96.195.000		
	i I		

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

162

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	581.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	632.142.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	175.000.000
	Total de la 1ère partie	1.388.142.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.600.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	269.867.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contributions aux œuvres sociales	1.700.000
	Total de la 3ème partie	277.647.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	30.590.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.916.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	22.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	30.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	790.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.055.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	344.000
	Total de la 4ème partie	96.195.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	1.766.984.000
	·	
	Total de la sous-section II	1.766.984.000

Décret exécutif n° 12-61 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards neuf cent vingt-sept millions deux cent soixante-neuf mille dinars (3.927.269.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	114.252.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	208.446.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	68.358.000
	Total de la 1ère partie	391.056.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	400.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	640.000
	Total de la 2ème partie	1.040.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.641.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	80.835.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.805.000
	Total de la 3ème partie	87.281.000
		1

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	34.060.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.080.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.875.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	532.079.000
34-05	Administration centrale — Habillement	220.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.920.000
34-92	Administration centrale — Loyers	800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	583.084.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	16.422.000
33 01	Total de la 5ème partie	
	-	16.422.000
	6ème Partie	
26.01	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication d'Oran	306.822.000
36-02	Subvention à l'institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger	113.062.000
	Total de la 6ème partie	419.884.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
37-01	Total de la 7ème partie	
	*	10.000.000
	Total du titre III	1.508.767.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche des télécommunications (C.E.R.T.)	60.000.000
44-02	Contribution à l'agence spatiale algérienne (A.S.A.L)	725.000.000
44-06	Contribution à l'agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques	60.000.000
		845.000.000
	Total de la 4ème partie	
	Total du titre IV	847.000.000
	Total de la sous-section I	2.355.767.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	390.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	594.693.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	171.095.000
	Total de la 1ère partie	1.155.788.000
		1.133.766.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
	Personnel — Pensions et anocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	36.650.000
	Total de la 2ème partie	37.150.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	15.100.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	255.337.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	17.123.000
	Total de la 3ème partie	287.560.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	14.300.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	10.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	30.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.400.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	10.080.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	75.260.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
25 11		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	15.744.000
	Total de la 5ème partie	15.744.000
	Total du titre III Total de la sous-section II	1.571.502.000
	Total de la section I	1.571.502.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des	3.927.269.000
	technologies de l'information et de la communication	3.927.269.000

Décret exécutif n° 12-62 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant deux milliards six cent quarante-sept millions deux cent quatre mille dinars (2.647.204.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	140.895.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	205.453.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	••••
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	23.386.000
	Total de la 1ère partie	369.734.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	350.000
	Total de la 2ème partie	350.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.606.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	86.587.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.903.000
	Total de la 3ème partie	92.096.000
	l	I

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	22.145.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.869.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.878.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.221.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	624.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	53.947.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.730.000
	Total de la 5ème partie	4.730.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA)	180.600.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA)	112.404.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	63.083.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	61.596.000
	Total de la 6ème partie	417.683.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.000.000
	Total de la 7ème partie	2.000.000
	Total du titre III	940.540.000

168	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 14. 22 février 2012
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.300.000
	Total de la 3ème partie	5.300.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Information et vulgarisation	2.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture	70.000.000
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA)	521.427.000
	Total de la 4ème partie	593.427.000
	Total du titre IV	598.727.000
	Total de la sous-section I	1.539.267.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	235.385.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	506.501.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	117.029.000
	Total de la 1ère partie	858.915.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	10.000
	T (1 1 1 0) (*	ī

Total de la 2ème partie.....

10.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	7.100.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	185.480.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	9.800.000
	Total de la 3ème partie	202.380.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	9.929.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.640.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	3.996.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	11.930.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	230.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.645.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.320.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	210.000
	Total de la 4ème partie	37.900.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	8.732.000
	Total de la 5ème partie	8.732.000
	Total du titre III	1.107.937.000
	Total de la sous-section II	1.107.937.000
	Total de la section I	2.647.204.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	2.647.204.000

Décret exécutif n°12-63 du 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la communication.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 11-16 du 3 Safar 1433 correspondant au 28 décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix milliards sept cent trente-neuf millions trois cent onze mille dinars (10.739.311.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2012, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 6 février 2012.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2012, au ministre de la communication

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	112.591.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	144.965.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	19.558.000
	Total de la 1ère partie	277.114.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	9.500.000
	Total de la 2ème partie	9.530.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	59.576.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.907.000
	Total de la 3ème partie	65.523.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.700.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	187.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.300.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	45.419.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.150.000
	Total de la 5ème partie	3.150.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.750.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations audiovisuelles	7.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	3.000.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information	2.500.000
37-19	Dépenses liées à la retransmission des jeux ollympiques 2012 (dotation à verser à l'ENTV)	38.000.000
	Total de la 7ème partie	58.250.000
	Total du titre III	458.986.000

72	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	29 Rabie El Aouel 143 22 février 2012
TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.400.000
	Total de la 3ème partie	1.400.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision (ENTV)	4.300.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A)	1.786.900.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S)	2.962.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse-service (A.P.S)	443.025.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation de presse et d'information (C.N.D.P.I)	34.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur pour diffusion de programmes de télévision par satellite, abonnement et droits de diffusion à Arabe Sat - 3A	643.000.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la presse	10.000.000
44-20	Administration centrale — Contribution au centre international de presse (CIP)	100.000.000
	Total de la 4ème partie	10.278.925.000
	Total du titre IV	10.280.325.000
	Total de la sous-section I	10.739.311.000
	Total de la section I	10.739.311.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	10.739.311.000